



MARCQ-EN-BARŒUL  
UN ART DE VIVRE

# Note de synthèse du compte administratif 2020 de la Ville de Marcq-en-Baroeul



## Table des matières

Le compte administratif 2020 pour un avenir durable .....	3
Budget principal .....	5
Budget annexe HAD .....	6
Fonds de roulement et résultats du budget principal Ville.....	7
Une épargne impactée en 2020 par la crise sanitaire.....	8
Analyse des dépenses de la section de fonctionnement .....	9
Les produits de fonctionnement .....	13
Analyse de la fiscalité .....	15
Dotation globale de fonctionnement (DGF).....	18
Les dépenses d'investissement .....	19
Le financement de l'investissement.....	21
Fonds de roulement ou excédent global.....	23
Analyse de la variation de l'encours de la dette .....	24
Les seniors dynamiques.....	25
La démocratie participative et la transition écologique .....	27
L'innovation numérique au cœur de la Ville .....	31
Actions économiques - Emploi .....	33
Des actions pour les générations futures.....	34
L'éducation de nos enfants .....	38
L'innovation culturelle.....	40
Une politique sportive volontariste .....	42
Les services à la population.....	44
Cadre de vie et qualité urbaine de la Ville .....	45
Tranquillité et sécurité urbaine .....	46
Mobilisation pour cette crise sanitaire .....	48
Incidence budgétaire de la crise sanitaire en 2020.....	49

# Le compte administratif 2020

---

En ces temps plus incertains encore que ce qui avait été envisagé à pareille époque, des évidences s'imposent, accompagnées d'autant d'inconnues. Cette crise n'a pas de précédent. Si beaucoup d'évolutions sont d'ores et déjà certaines ; leur sens, leur envergure et leur durée sont par contre inconnues : récession, défaillances d'entreprises, chômage, pertes de recettes publiques, explosion des dépenses d'aides, croissance des déficits et dettes. La vie des collectivités locales est bouleversée, principalement celle du secteur communal. Le gros choc risque cependant d'être reporté dans les années futures.

La pandémie mondiale a nécessité, en 2020, des décisions politiques et administratives qui ont :

- provoqué l'arrêt des productions, des voyages et des manifestations collectives
- imposé des contraintes de vie et de travail.

Des dépenses publiques massives d'urgence sont venues atténuer la gravité des chocs. Beaucoup de secteurs sont en ralentissement durable ; certains ont subi des destructions irréparables.

Les historiens analyseront, bien plus tard, cette année 2020, qui marquera à jamais notre pays dans un monde déjà ressenti comme trop globalisé, portant aux nues le « développement » mais pas assez « l'enveloppement », pour reprendre les termes d'Edgar Morin.

La Ville de Marcq-en-Barœul a œuvré, autant que faire ce peu, toute cette année 2020, pour accompagner et être présente auprès de ses citoyens, de ses administrés, de ses usagers dans cette épreuve commune, afin qu'elle soit moins pénible.

La Ville a parfaitement démontré sa capacité à servir, à se réinventer et à innover. Marcq-en-Barœul a toujours été dans cet état d'esprit sans que cela se sache trop car c'est ancré dans sa normalité ou son ADN. Dire que des communes innovent peut sembler étrange, car ce terme est ordinairement réservé aux entreprises ou à de grands organismes publics, particulièrement dans le domaine technologique. Pourtant, l'innovation existe aussi dans les services et une collectivité locale peut, jusqu'à un certain point, être comparée à un prestataire de services - vis-à-vis des résidents, voire au-delà. Les services peuvent être améliorés, pour mieux satisfaire les besoins des usagers. Dans certains cas il peut s'agir de services d'un type totalement nouveau comme ceux que la Ville a mis en place rapidement en 2020.

L'innovation municipale existe. On peut la rencontrer à Marcq-en Baroeul...

L'année 2020 fut une année très particulière et difficile pour les familles et les entreprises marcquoises. L'équipe municipale a été présente pour répondre au mieux aux attentes des Marcquois, avec :

- un meilleur service pour les habitants : en termes de mobilité, de sécurité au sens large, d'accompagnement...,
- la volonté d'apporter plus d'équité : politique sociale, politique d'aides, ou même une contribution au bien-être général...

Ainsi, il a été acté, en 2020, une baisse de 1% des taxes foncières de la commune et un soutien actif à la population et aux commerçants dans ce contexte très particulier.



# Budget principal

Budget Principal Ville 2020		Fonctionnement (1)	Investissement (2)	Total (1+2)
	Recettes	49 488 549,74	22 666 550,12	72 155 099,86
	Dépenses	-43 645 682,35	-16 504 168,46	-60 149 850,81
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020 (A)</b>		<b>5 842 867,39</b>	<b>6 162 381,66</b>	<b>12 005 249,05</b>
<b>RÉSULTAT COMPTABLE REPORTÉ 2019(B)</b>		<b>18 477 503,35</b>	<b>-8 467 003,13</b>	<b>10 010 500,22</b>
<b>RÉSULTAT BRUT DE CLOTURE 2020 ou FDR BRUT (A+B= C)</b>		<b>24 320 370,74</b>	<b>-2 304 621,47</b>	<b>22 015 749,27</b>
Restes à réaliser "reports"	Recettes		3 047 569,40	3 047 569,40
	Dépenses		-4 613 204,49	-4 613 204,49
	<b>SOLDE (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 565 635,09</b>	<b>-1 565 635,09</b>
<b>RÉSULTAT NET DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020 ou FDR NET (C+D)</b>		<b>24 320 370,74</b>	<b>-3 870 256,56</b>	<b>20 450 114,18</b>

L'instruction budgétaire M14 présente ainsi comptablement le compte administratif du budget principal de la Ville en 2020. Il reprend les mouvements comptables entre les deux sections et les reports des résultats des exercices antérieurs, qui sont repris en partie dans la section d'investissement.

L'analyse financière des comptes sera développée dans la présente note.

Cependant, il convient d'apprécier un résultat brut de clôture de 22,015M€.

Ce dernier permettra de comptabiliser les reports de crédits tant en dépenses pour 4,6M€ et en recettes pour 3M€, afin d'afficher un résultat net de clôture de 20,45M€.

# Budget annexe HAD

Budget HAD 2020		Fonctionnement (1)	Investissement (2)	Total (1+2)
	<b>Recettes</b>	509 879,09	682 100,48	1 191 979,57
	<b>Dépenses</b>	-470 300,94	-2 692 637,49	-3 162 938,43
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020 (A)</b>		<b>39 578,15</b>	<b>-2 010 537,01</b>	<b>-1 970 958,86</b>
<b>RÉSULTAT COMPTABLE REPORTÉ 2019(B)</b>		<b>1 580 769,66</b>	<b>3 530 292,12</b>	<b>5 111 061,78</b>
<b>RÉSULTAT BRUT DE CLOTURE 2020 (A+B= C)</b>		<b>1 620 347,81</b>	<b>1 519 755,11</b>	<b>3 140 102,92</b>
Restes à réaliser	<b>Recettes</b>		1 000 000,00	1 000 000,00
	<b>Dépenses</b>		-1 139 342,44	-1 139 342,44
	<b>SOLDE (D)</b>		<b>-139 342,44</b>	<b>-139 342,44</b>
<b>RÉSULTAT NET DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020 (C+D)</b>		<b>1 620 347,81</b>	<b>1 380 412,67</b>	<b>3 000 760,48</b>

Le budget annexe « Hippodrome et Activités Diverses (HAD) » suit également l'instruction budgétaire M14 et intègre principalement les activités du site de l'hippodrome.

Ce budget est également étendu à d'autres activités qui sont toutes éligibles à la TVA.

Cela inclut l'ensemble des recettes et des dépenses de fonctionnement ou d'investissement de certains équipements, bâtiments appartenant à la Ville et l'ensemble des baux commerciaux, AOT...

Il est également comptabilisé l'activité de l'actuel Colisée Lumière pour la diffusion cinématographique et les investissements pour la création des trois salles de cinéma dans le projet du Pont des Arts.

L'investissement est financé par des ressources propres de la Ville par le biais d'une subvention d'équipement du budget Ville vers le budget HAD.

Ainsi, le résultat net de clôture s'affiche alors à 3M€ et il servira à financer en partie la poursuite des travaux d'investissement.

# Fonds de roulement et résultats du budget principal Ville

	2018	2019	2020	
<b>Fonds de roulement brut en début d'exercice</b>	25 335 986	26 947 663	24 165 248	← Compte de gestion (CG)
<b>Résultat de l'exercice</b>	1 611 677	- 2 782 415	-2 149 499	
<b>Fonds de roulement brut en fin d'exercice</b>	26 947 663	24 165 248	22 015 749	← Identique au CA et CG

	2018	2019	2020	
<b>Restes à réaliser (reports avec engagements)</b>	- 1 461 349	- 5 689 643	-1 565 635	
<b>Fonds de roulement net en fin d'exercice</b>	25 486 314	18 475 605	20 450 114	← Identique 1 <sup>ère</sup> page du CA

Les résultats de clôture sont analysés selon une approche bilancielle avec le compte de gestion du trésorier.

Prenons le fonds de roulement brut en début d'exercice et en fin d'exercice, la différence donne un résultat brut de l'exercice déficitaire de 2,1M€.

En intégrant nos reports en fin d'exercice de -1,56M€ (différence entre les dépenses et les recettes reportés), nous obtenons le fonds de roulement net en fin d'exercice de 20,45M€.

Nous retrouvons ces chiffres dans le compte de gestion et ou dans le compte administratif.

Il s'agit de la traduction concrète de la stratégie de financement des investissements sur fonds propres, afin de ne pas endetter la Ville, de ne pas augmenter les impôts et d'avoir une lisibilité dans notre gestion pour pouvoir faire face aux imprévus.

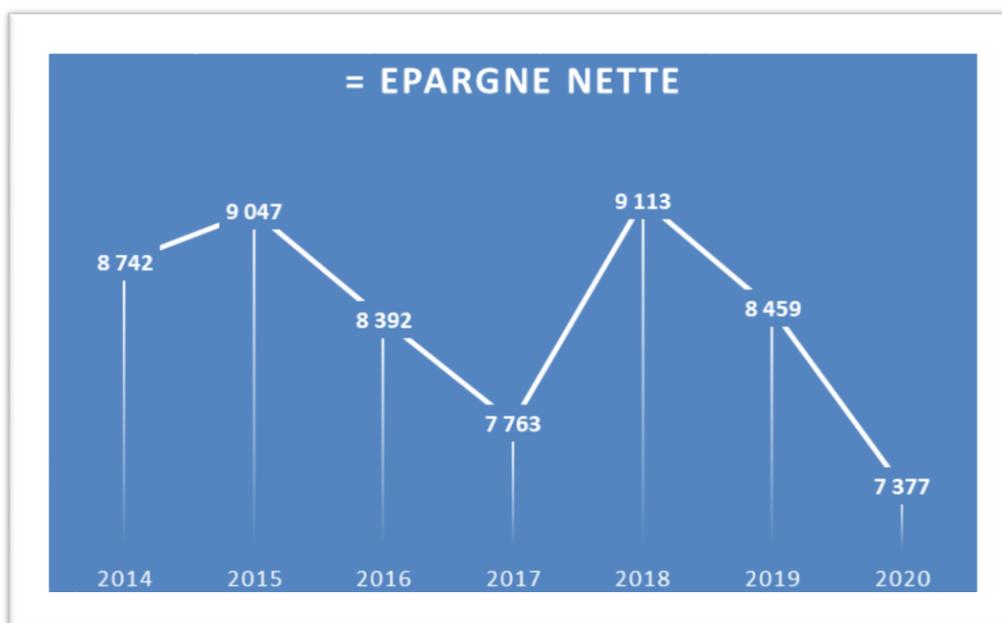
# Une épargne impactée en 2020 par la crise sanitaire

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Produits de fct. courant	46 339	46 382	45 467	44 592	46 162	46 653	45 525
- Charges de fct. courant	35 999	35 829	35 329	36 330	36 890	37 766	37 301
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)</b>	<b>10 340</b>	<b>10 552</b>	<b>10 138</b>	<b>8 263</b>	<b>9 271</b>	<b>8 887</b>	<b>8 224</b>
<b>+ Solde exceptionnel large</b>	<b>-350</b>	<b>-267</b>	<b>-787</b>	<b>-287</b>	<b>-158</b>	<b>-429</b>	<b>-847</b>
= Produits exceptionnels larges*	34	63	87	327	327	431	342
- Charges exceptionnelles larges*	384	330	874	614	485	859	1 189
<b>= EPARGNE DE GESTION (EG)</b>	<b>9 989</b>	<b>10 286</b>	<b>9 351</b>	<b>7 975</b>	<b>9 113</b>	<b>8 459</b>	<b>7 377</b>
- Intérêts	223	173	41	4	0	0	0
<b>= EPARGNE BRUTE (EB)</b>	<b>9 766</b>	<b>10 112</b>	<b>9 310</b>	<b>7 972</b>	<b>9 113</b>	<b>8 459</b>	<b>7 377</b>
- Capital	1 024	1 065	918	209	0	0	0
<b>= EPARGNE NETTE (EN)</b>	<b>8 742</b>	<b>9 047</b>	<b>8 392</b>	<b>7 763</b>	<b>9 113</b>	<b>8 459</b>	<b>7 377</b>

L'épargne nette est de 8,413M€ en moyenne sur la période 2014-2020.

L'année 2020 se termine avec une épargne nette de 7,3M€, en recul de 1,036M€ par rapport à la moyenne de la période.

Ce recul s'explique par une baisse importante des recettes courantes de 1,12M€ liée à la fermeture des équipements ou à la réduction des activités pendant cette crise sanitaire. Cette baisse de produits de fonctionnement courant n'est pas compensée par une réduction à due concurrence des dépenses de fonctionnement large courante qui diminuent de 465K€. Le recul de l'épargne nette est accentué par l'accroissement des charges exceptionnelles liée aux versements des primes, aides accordées lors de cette crise (primes vélos, aides et primes aux commerces, remboursements des activités annulées...).



# Analyse des dépenses de la section de fonctionnement

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Charges fct courant strictes	35 995	35 823	35 325	36 330	36 885	37 766	37 301
Charges à caractère général	8 394	7 697	7 669	7 624	7 824	8 412	7 133
Charges de personnel	23 926	24 572	24 583	25 275	25 309	25 844	26 389
Autres charges de gest° courante (yc groupes d'élus)	3 676	3 554	3 072	3 432	3 753	3 511	3 779
Autres charges fct courant	0	0	0	0	0	0	0
Atténuations de produits	3	6	5	0	5	0	0
<b>Charges fct courant</b>	<b>35 999</b>	<b>35 829</b>	<b>35 329</b>	<b>36 330</b>	<b>36 890</b>	<b>37 766</b>	<b>37 301</b>
Charges exceptionnelles larges *	384	330	874	614	485	859	1 189
<b>Charges fct hs intérêts</b>	<b>36 383</b>	<b>36 159</b>	<b>36 204</b>	<b>36 944</b>	<b>37 376</b>	<b>38 626</b>	<b>38 490</b>
Intérêts	223	173	41	4	0	0	0
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>36 607</b>	<b>36 333</b>	<b>36 245</b>	<b>36 948</b>	<b>37 376</b>	<b>38 626</b>	<b>38 490</b>

Les charges de fonctionnement s'affichent à 38,49M€ avec une légère diminution de 0,4%/2019 contre une progression de 0,8% en moyenne sur la période.

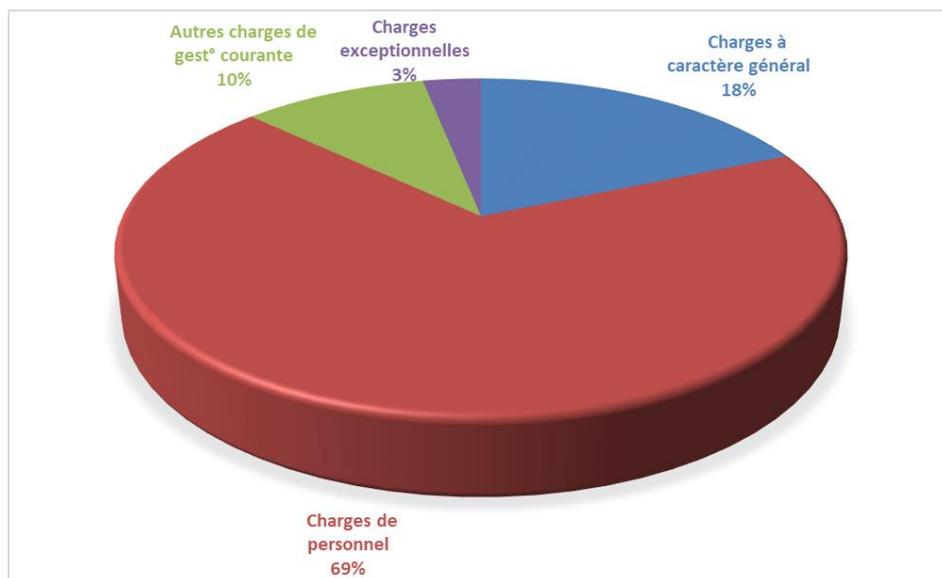
Cette diminution s'explique par une baisse des charges à caractère général de 15,2% pesant 18,5% dans le budget. Elle est la traduction concrète de la baisse des activités avec le confinement.

Les charges exceptionnelles progressent avec le succès du dispositif primes vélo (181K€), des aides aux commerçants (primes et travaux pour 381K€), le remboursement ou l'annulation des activités (154K€). Ci-joint le détail des charges exceptionnelles :

Prime rénovations	20 346,00
Primes vélos	181 778,75
Aides aux commerçants	380 979,00
Subventions excep asso	154 800,00
Remb ou annulation TR COVID	154 658,63
Avt nature	171 125,89
aides agents/medailles/bourses/BAFA	10 309,73
Mutualisation ville CCAS	114 713,00
	1 188 711,00

Les charges de personnel représentent 68,56% du budget et affiche une progression de 2,1%. Elles sont stables sur la période à 1,6%.

	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18	2020/19
Charges fct courant strictes	0,6%	-0,5%	-1,4%	2,8%	1,5%	2,4%	-1,2%
Charges à caractère général	-2,7%	-8,3%	-0,4%	-0,6%	2,6%	7,5%	-15,2%
Charges de personnel	1,6%	2,7%	0,0%	2,8%	0,1%	2,1%	2,1%
Autres charges de gest° courante (yc groupes d'élus)	0,5%	-3,3%	-13,6%	11,7%	9,4%	-6,5%	7,6%
Autres charges fct courant	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Atténuations de produits	-100,0%	70,0%	-17,8%	-100,0%	s.o.	-100,0%	s.o.
<b>Charges fct courant</b>	<b>0,6%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-1,4%</b>	<b>2,8%</b>	<b>1,5%</b>	<b>2,4%</b>	<b>-1,2%</b>
Charges exceptionnelles larges *	20,7%	-14,2%	165,1%	-29,7%	-21,0%	77,0%	38,4%
<b>Charges fct hs intérêts</b>	<b>0,9%</b>	<b>-0,6%</b>	<b>0,1%</b>	<b>2,0%</b>	<b>1,2%</b>	<b>3,3%</b>	<b>-0,4%</b>
Intérêts	-100,0%	-22,4%	-76,1%	-91,5%	-100,0%	s.o.	s.o.
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>0,8%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>1,9%</b>	<b>1,2%</b>	<b>3,3%</b>	<b>-0,4%</b>



## LES CHARGES DE PERSONNEL

La gestion des ressources humaines a été dominée, en 2020, par la nécessaire adaptation à la crise sanitaire ; la direction des ressources humaines s’est organisée afin de répondre aux impératifs et aux nouveaux besoins à travers les actions suivantes :

- la mobilisation des agents qui ont poursuivi leur activité, même sous une autre forme ;
- des agents ont exercé des missions ne relevant pas de leur cadre d’emplois, au regard des besoins ;
- des dispositifs ont été développés afin d’assurer la sécurité et de préserver les droits des agents.

### A) CHAPITRE 012 : LES CHARGES DE PERSONNEL

Le chapitre 012 regroupe notamment les éléments de rémunération du personnel, les cotisations, l’assurance statutaire et la médecine préventive.

L’évolution entre le CA 2019 et le CA 2020, est de 2,10%.

Dépenses	CA 2019	CA 2020	Evolution	Evolution CA/CA
Masse salariale	25 843 631	26 386 000	542 369	+ 2,10%

#### Cette évolution de 2,10% intègre :

- La mobilisation de renforts afin d’assurer les missions d’encadrement des enfants et la gestion de l’absentéisme : 200 000€ ;
- L’attribution d’une prime aux agents pour leur mobilisation dans le contexte de crise : 160 000€.

Elle intègre un volume de dépenses contraintes :

- La mise en œuvre des parcours professionnels des carrières et des rémunérations : 70 000€ ;
- L’impact des cotisations et des assurances statutaires : 30 000€ ;
- Les avancements d’échelons : 35 300€ ;
- Les assurances statutaires : 20 000€.

Elle intègre enfin des dépenses qui illustrent la politique volontariste de la Ville envers ses agents et au travers de projets :

- Les avancements de grade et promotion interne : 82 250€ ;
- Un intérêt porté à l'action éducative avec le développement de l'Ecole Européenne LILLE Métropole : 75 000€ ;
- Le développement de l'action Sport sur ordonnance : 14 000€.

La Ville de Marcq-en-Barœul affiche au 31 décembre 2020, une moyenne de 651 ETP : 506 titulaires et 145 contractuels et non titulaires.

Dans ce contexte de crise, des axes de travail et des projets ont été menés à bien :

- La réflexion relative à l'élaboration des lignes de gestion, issues de la loi DUSSOPT du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- L'exploitation du SIRH à travers la dématérialisation de l'entretien professionnel annuel ;
- L'organisation de 31 recrutements en externe (dont 9 pour la crèche de la Petite Buissonnière et de 10 mobilités internes) ;
- L'alimentation et l'évolution ergonomique du site intranet ; l'objectif étant de proposer un outil attractif et accessible au plus grand nombre et faciliter l'accès à des informations relevant des ressources humaines ainsi que valoriser les actions des agents dans l'ensemble des directions ;
- La poursuite de la résorption de l'emploi précaire à travers la stagiairisation de 21 agents ;
- La participation à la mise en œuvre de nouvelles nomenclatures M57 et M22 ainsi que la préparation à la mise en œuvre de la DSN (Déclaration Sociale Nominative) ;
- L'état des lieux des activités de traitement dans le cadre de la démarche RGPD ;
- La nomination de 52 agents au titre de l'avancement de grade et de la promotion interne ;
- L'enregistrement de 297 demandes de stages sur le portail dédié et l'acceptation de 65 stages ;
- La réception de 464 demandes d'emploi dont 108 émanant de marcquois.

Dans ce contexte de gestion de la masse salariale, des réflexions sont menées pour des actions optimisées en termes d'organisation.

## **B) CHAPITRE 011 : DEPENSES A CARACTERE GENERAL :**

### **1/ La formation :**

- \* 107 000 euros ont été consacrés à des actions de formation malgré la crise sanitaire ;
- \* 687 actions de formation ont été traitées et 401 actions ont été réalisées ;
- \* 285 actions ont été refusées compte tenu du contexte sanitaire.

Un accent a été mis comme chaque année sur les formations hygiène et sécurité (216 agents concernés en 2020).

## **2/ L'hygiène et la sécurité :**

Plus de 98 000€ ont été affectés à l'acquisition de matériel de protection dans le cadre de la crise COVID.

En parallèle, près de 72 000€ ont été mobilisés pour l'acquisition et le nettoyage des équipements de protection individuelle, l'acquisition de produits pharmaceutiques, la mise en œuvre du plan de bien-être au travail, l'acquisition d'équipements ergonomiques ou encore l'entretien des 13 fontaines à eau.

L'activité du pôle prévention santé au cours de l'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire : confinements et déconfinements successifs, besoins en matériel, modifications et adaptations des modes de fonctionnement.

### **2-1- Quelques illustrations :**

- Mise à disposition de masques, de gel hydroalcoolique et de produits désinfectants ;
- Installation de plexiglass sur certains bureaux afin de renforcer la protection ;
- Campagnes régulières d'affichage sur les consignes à respecter ;
- Mise en place de plans de continuité d'activité successifs et de protocoles spécifiques ;
- Mise en œuvre ciblée du télétravail ;
- Aménagement de postes de travail pour certains agents suite à des préconisations médicales : sièges et claviers ergonomiques ;
- Gestion et suivi de toutes les situations relevant de la maladie et de l'accident de travail.

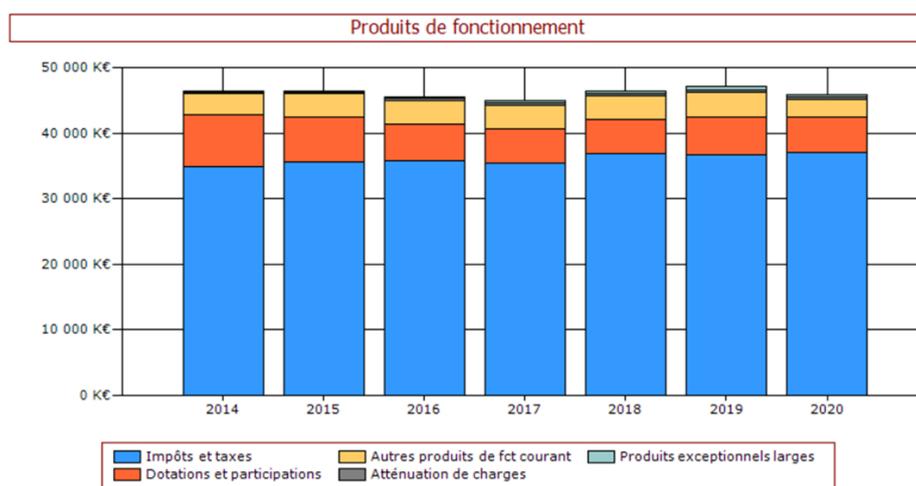
### **2-2- Les axes de travail et projets pour 2021 :**

- Fin de la mise en œuvre des PPCR (Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations, à travers la revalorisation des grilles indiciaires de certains agents relevant des catégories A et C) ;
- Réponse aux enjeux des réformes relatives à la transformation de la fonction publique (Loi DUSSOPT du 6 août 2019), avec notamment l'élaboration des lignes directrices de gestion et élaboration du RSU (Rapport Social Unique) ;
- L'élaboration du plan d'actions pour l'égalité professionnelle Homme/Femme ;
- Le lancement d'une réflexion autour du management auprès de l'équipe de direction ;
- La mise en œuvre de la DSN (Déclaration Sociale Nominative) ;
- La poursuite de la maîtrise des effectifs et de la résorption de l'emploi précaire ;
- Le développement de la dématérialisation (fiche de paie et à terme, dossier numérique), en lien avec le développement de la communication interne et la démarche RGPD ;
- Les réflexions à initier relatives à des projets transversaux, comme l'organisation du temps de travail ou la protection sociale.

# Les produits de fonctionnement

## Montant des produits de fonctionnement

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Produits fct courant stricts	46 031	46 037	45 068	44 200	45 787	46 243	45 149
Impôts et taxes	34 999	35 552	35 781	35 478	36 954	36 665	37 098
Contributions directes	22 426	23 371	22 970	22 394	23 544	23 357	23 593
Dotations communautaires reçues	8 457	8 449	8 553	8 552	8 558	8 566	8 576
AC reçue	7 907	7 907	8 008	8 004	8 004	8 004	8 004
DSC reçue	550	542	545	548	554	562	572
Attribution FPIC	345	465	569	505	642	489	506
Solde impôts et taxes	3 770	3 266	3 688	4 027	4 210	4 252	4 422
Dotations et participations	7 766	6 940	5 686	5 162	5 126	5 739	5 345
DGF	5 206	4 118	2 992	2 384	2 292	2 088	1 934
Compensations fiscales	694	768	589	891	959	1 016	1 075
Solde participations diverses	1 866	2 055	2 105	1 886	1 874	2 635	2 336
Autres produits fct courant	3 266	3 545	3 601	3 560	3 707	3 839	2 706
Produits des services	2 879	3 079	3 236	3 179	3 293	3 455	2 308
Produits de gestion	386	466	365	381	415	384	398
Atténuations de charges	308	345	399	392	374	411	376
<b>PROD. FCT COURANT</b>	<b>46 339</b>	<b>46 382</b>	<b>45 467</b>	<b>44 592</b>	<b>46 162</b>	<b>46 653</b>	<b>45 525</b>
Produits exceptionnels larges *	34	63	87	327	327	431	342
<b>PROD. DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>46 373</b>	<b>46 445</b>	<b>45 555</b>	<b>44 919</b>	<b>46 489</b>	<b>47 084</b>	<b>45 867</b>



Les produits de fonctionnement s'affichent à 45,8M€ en diminution de 2,6%/2019. On constate également une diminution sur la période de 0,2% en moyenne.

Cette diminution est la résultante directe de la fermeture ou des contraintes de fonctionnement des équipements et de ce fait une baisse des activités. On constate ainsi une baisse de 33,2% des régies et de 11,3% de la participation financière étroitement liée à l'activité des services.

**Evolution nominale des produits de fonctionnement**

	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18	2020/19
Produits fct courant stricts	-0,3%	0,0%	-2,1%	-1,9%	3,6%	1,0%	-2,4%
Impôts et taxes	1,0%	1,6%	0,6%	-0,8%	4,2%	-0,8%	1,2%
Contributions directes	0,8%	4,2%	-1,7%	-2,5%	5,1%	-0,8%	1,0%
Dotation communautaire reçue	0,2%	-0,1%	1,2%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%
AC reçue	0,2%	0,0%	1,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
DSC reçue	0,7%	-1,4%	0,5%	0,5%	1,1%	1,5%	1,7%
Attribution FPIC	6,6%	34,8%	22,4%	-11,2%	27,1%	-23,8%	3,5%
Solde impôts et taxes	2,7%	-13,4%	12,9%	9,2%	4,5%	1,0%	4,0%
Dotations et participations	-6,0%	-10,6%	-18,1%	-9,2%	-0,7%	12,0%	-6,9%
DGF	-15,2%	-20,9%	-27,3%	-20,3%	-3,9%	-8,9%	-7,4%
Compensations fiscales	7,6%	10,6%	-23,3%	51,4%	7,6%	5,9%	5,8%
Solde participations diverses	3,8%	10,1%	2,5%	-10,4%	-0,6%	40,6%	-11,3%
Autres produits fct courant	-3,1%	8,6%	1,6%	-1,1%	4,1%	3,5%	-29,5%
Produits des services	-3,6%	6,9%	5,1%	-1,8%	3,6%	4,9%	-33,2%
Produits de gestion	0,5%	20,5%	-21,6%	4,4%	8,8%	-7,5%	3,6%
Atténuations de charges	3,4%	11,9%	15,8%	-1,8%	-4,6%	9,7%	-8,4%
<b>PROD. FCT COURANT</b>	<b>-0,3%</b>	<b>0,1%</b>	<b>-2,0%</b>	<b>-1,9%</b>	<b>3,5%</b>	<b>1,1%</b>	<b>-2,4%</b>
Produits exceptionnels larges *	46,9%	85,0%	38,9%	273,9%	0,1%	31,6%	-20,5%
<b>PROD. DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>-0,2%</b>	<b>0,2%</b>	<b>-1,9%</b>	<b>-1,4%</b>	<b>3,5%</b>	<b>1,3%</b>	<b>-2,6%</b>

Il est intéressant de constater le poids important pour l'équilibre des comptes de la commune du produit des impôts direct qui représente 51%.

Il faut aussi mentionner les contributions de la MEL pour 18%.

Par ailleurs, il est très intéressant de constater l'effondrement de la DGF sur la période, pesant dans le budget de fonctionnement 11% en 2014 et 4,2% en 2020.

Enfin, il faut noter l'augmentation importante de la compensation fiscale de 7,6% en moyenne entre 2014-2019.

# Analyse de la fiscalité

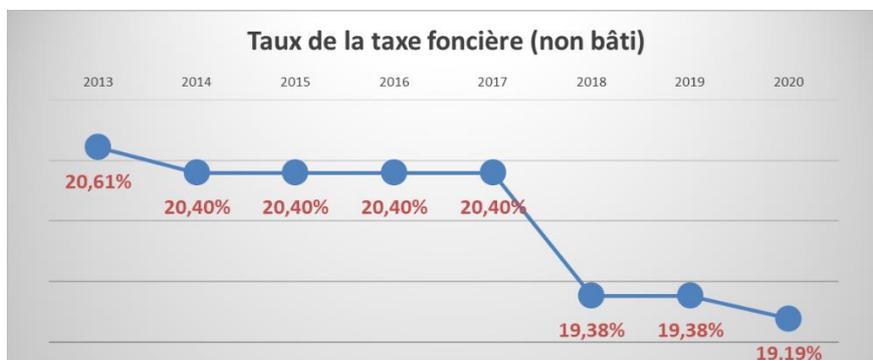
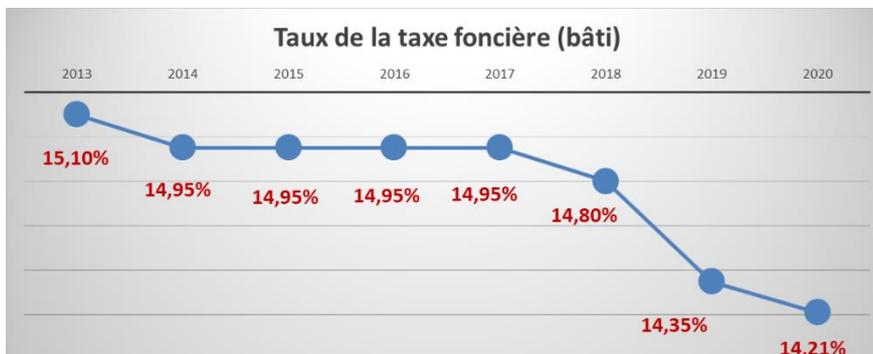
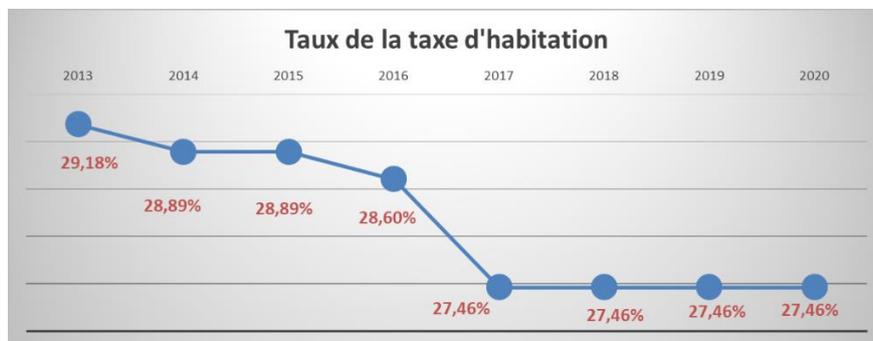
## TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux TH	28,89%	28,89%	28,60%	27,46%	27,46%	27,46%	27,46%
Taux FB	14,95%	14,95%	14,95%	14,95%	14,80%	14,35%	14,21%
Taux FNB	20,40%	20,40%	20,40%	20,40%	19,38%	19,38%	19,19%
Taux TP / CFE	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

## EVOLUTION NOMINALE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18	2020/19
Taux TH	-0,8%	0,0%	-1,0%	-4,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Taux FB	-0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	-1,0%	-3,0%	-1,0%
Taux FNB	-1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-5,0%	0,0%	-1,0%
Taux ménages	-0,95%	0,0%	-0,7%	-2,6%	-0,4%	-1,1%	-1,0%

On peut constater une baisse très importante du taux de la fiscalité pendant le dernier mandat.



#### BASES NETTES D'IMPOSITION

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Base nette TH	51 305	52 798	52 792	52 707	53 682	55 341	56 071
dont résidences secondaires		1 706	1 799	1 513	1 589	1 718	1 578
Base nette FB	50 360	51 157	51 888	52 326	54 788	56 060	56 901
Base nette FNB	195	191	212	204	192	194	201

#### PRODUITS FISCAUX

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Produit TH	14 822	15 253	15 098	14 473	14 741	15 197	15 397
Produit FB	7 529	7 648	7 757	7 823	8 109	8 045	8 086
Produit FNB	40	39	43	42	37	38	39
<b>Produit 3 Taxes ménages</b>	<b>22 391</b>	<b>22 940</b>	<b>22 899</b>	<b>22 338</b>	<b>22 887</b>	<b>23 279</b>	<b>23 521</b>

#### EVOLUTION NOMINALE DES PRODUITS FISCAUX

	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18	2020/19
Produit TH	0,6%	2,9%	-1,0%	-4,1%	1,8%	3,1%	1,3%
Produit FB	1,2%	1,6%	1,4%	0,8%	3,7%	-0,8%	0,5%
Produit FNB	-0,5%	-2,4%	11,3%	-3,7%	-10,9%	1,1%	2,9%
<b>Produit 3 taxes ménages</b>	<b>0,8%</b>	<b>2,5%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-2,5%</b>	<b>2,5%</b>	<b>1,7%</b>	<b>1,0%</b>

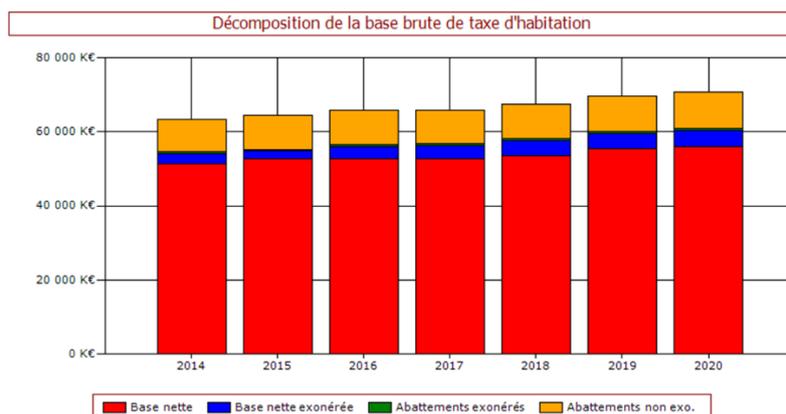
L'évolution du produit de la fiscalité locale est dépendante de cinq éléments étroitement liés. Le premier est le montant de la base fiscale brute. Cette base fiscale est revalorisée chaque année par la loi de finances en fonction de l'inflation prévisionnelle calculée. Cette base fiscale peut augmenter ou diminuer au regard des constructions, des démolitions, des revalorisations : évolution physique. Cette base brute réactualisée est ensuite réduite par des exonérations (partiellement compensées par l'État l'année suivante) et par des abattements pour donner une base nette fiscale. Enfin, le cinquième élément est le taux d'imposition, le seul élément dont dispose, aujourd'hui, le conseil municipal pour diminuer la pression fiscale. La multiplication d'une base nette fiscale et du taux permet d'apprécier un produit de 23,5M€ en 2020 pour les trois taxes.

On constate une évolution du produit de 1% en 2020 grâce à des bases dynamiques par leurs revalorisations mécaniques et une évolution physique réelle.

Ainsi comme cela a été démontré dans le rapport d'orientation budgétaire, la comparaison de la variation des taux d'imposition et la neutralisation du coefficient d'actualisation voté en LFI par rapport à l'indice des prix permet de constater une baisse de la pression fiscale en moyenne sur la période 2014-2020.

Par conséquent, le contribuable marcquois a vu sa pression fiscale diminuer et il a gagné en pouvoir d'achat.

Ainsi, les baisses des dotations n'ont pas été compensées par une augmentation de la pression fiscale à l'instar d'autres communes.



**COMPENSATIONS FISCALES**

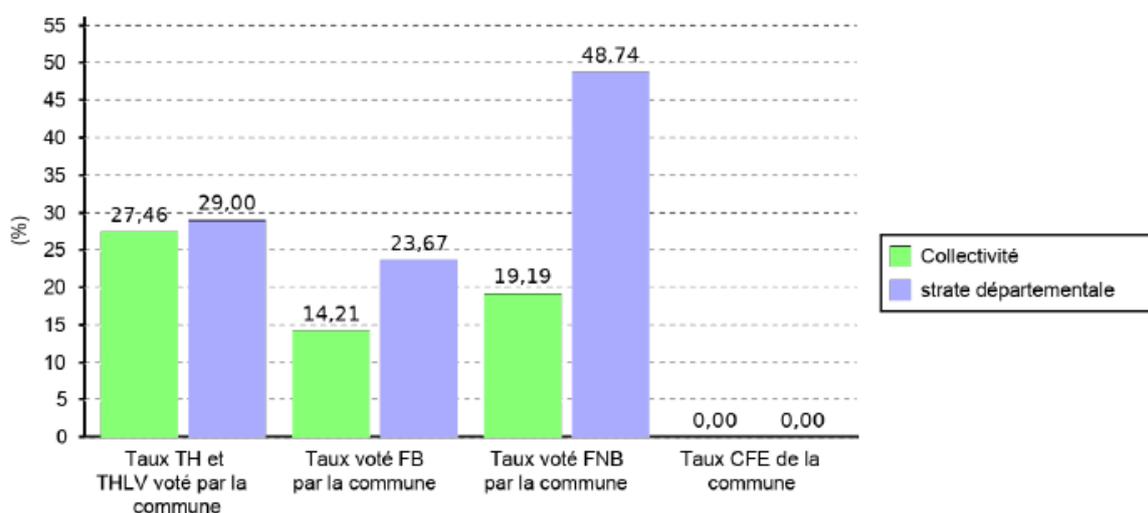
K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Compensations TH	617	717	549	864	940	995	1 054
Compensations FB	29	19	13	19	19	21	20
Compensation FNB	1	1	1	1	1	1	1
Compensations TP / CFE / CVAE	46	31	26	8	0	0	0
<b>Compensations fiscales</b>	<b>694</b>	<b>768</b>	<b>589</b>	<b>891</b>	<b>959</b>	<b>1 016</b>	<b>1 075</b>

**EVOLUTION NOMINALE DES COMPENSATIONS FISCALES**

	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18	2020/19
Compensations TH	9,3%	16,2%	-23,5%	57,3%	8,9%	5,8%	6,0%
Compensations FB	-6,0%	-34,9%	-31,7%	45,3%	-1,1%	10,4%	-1,8%
Compensation FNB	-6,5%	-8,8%	-9,3%	-7,0%	-12,7%	0,0%	-0,4%
Compensations TP / CFE / CVAE	-100,0%	-33,9%	-15,2%	-68,9%	-100,0%	s.o.	s.o.
<b>Compensations fiscales</b>	<b>7,6%</b>	<b>10,6%</b>	<b>-23,3%</b>	<b>51,4%</b>	<b>7,6%</b>	<b>5,9%</b>	<b>5,8%</b>

Les compensations fiscales continuent leur progression passant de 694K€ en 2014 à 1,075M€ en 2020, soit +7,6% en moyenne sur la période. Depuis 2016, l'assiette d'exonération fiscale s'est progressivement élargie après la cacophonie de la perte de la demi-part des veufs ou veuves ensuite réintégrée.

**COMPARAISON DES TAUX EN 2020**



Ce graphique compare les taux d'imposition communaux de Marcq-en-Barœul avec les taux d'imposition des villes de la même strate au niveau du département (source DRFIP). On constate que l'ensemble des trois taux de la commune sont inférieurs aux taux de la strate départementale.

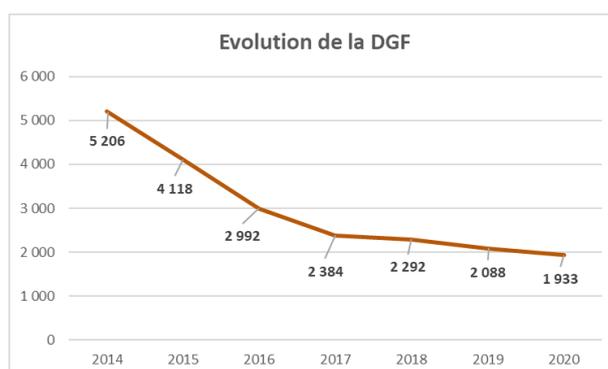
# Dotation globale de fonctionnement (DGF)

## DGF et FONDS DE PEREQUATION

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation forfaitaire (DF)	4 407	3 469	2 479	1 916	1 818	1 662	1 550
Effet variation de population	86	3	-16	-6	-3	-56	-28
Effet prélèvement pour péréquation	-13	-116	-104	-124	-94	-101	-84
Contribution RFP	-333	-825	-869	-433	0	0	0
+ Dotation aménagement (DSU, DSR, DNP)	799	649	513	469	474	426	384
dont DSU	443	222	0	0	0	0	0
dont DNP	356	427	513	469	474	426	384
<b>= DGF</b>	<b>5 206</b>	<b>4 118</b>	<b>2 992</b>	<b>2 384</b>	<b>2 292</b>	<b>2 088</b>	<b>1 934</b>

## EVOLUTION NOMINALE DE LA DGF COMMUNALE

	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18	2020/19
Dotation forfaitaire (DF)	-16,0%	-21,3%	-28,5%	-22,7%	-5,1%	-8,6%	-6,7%
Dotation d'aménagement (DSU, DSR, DNP)	-11,5%	-18,8%	-21,0%	-8,6%	1,1%	-10,0%	-10,0%
<b>DGF</b>	<b>-15,2%</b>	<b>-20,9%</b>	<b>-27,3%</b>	<b>-20,3%</b>	<b>-3,9%</b>	<b>-8,9%</b>	<b>-7,4%</b>



La DGF passe de 5,2M€ à 1,9M€ sur la période, soit une baisse de 62,85%.

Elle a diminué de 15,2% par année en moyenne sur ce cycle avec des baisses très importantes entre 2014 et 2016, traduction de la contribution de la Ville au redressement des finances publiques (RFP) (869K€ rien que pour l'année 2016).

D'ailleurs, le poids de la DGF sur les ressources financières de la section de fonctionnement passe de 11,2% à 4,2% entre 2014-2020.

La perte cumulée ou le manque à gagner par la baisse de la DGF, depuis 2013, s'élève à 15.4M€.

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
- 259 780,00	- 259 780,00	- 259 780,00	- 259 780,00	- 259 780,00	- 259 780,00	- 259 780,00	- 1 818 460,00
	- 938 200,00	- 938 200,00	- 938 200,00	- 938 200,00	- 938 200,00	- 938 200,00	- 5 629 200,00
		- 989 338,00	- 989 338,00	- 989 338,00	- 989 338,00	- 989 338,00	- 4 946 690,00
			- 563 831,00	- 563 831,00	- 563 831,00	- 563 831,00	- 2 255 324,00
				- 97 422,00	- 97 422,00	- 97 422,00	- 292 266,00
					- 156 207,00	- 156 207,00	- 312 414,00
						- 154 000,00	- 154 000,00
<b>TOTAL</b>							<b>-15 408 354,00</b>

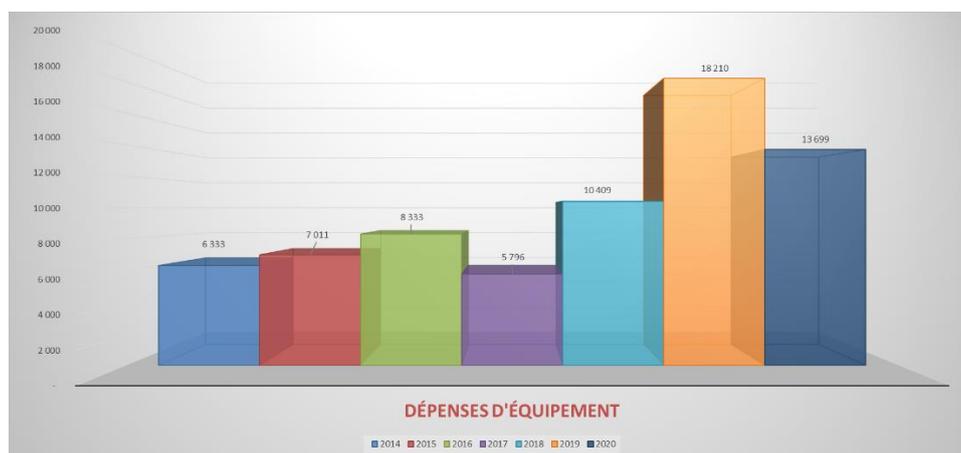
# Les dépenses d'investissement

Il y a eu 70,69M€ de crédits mandatés sur la période 2014-2020, sans compter les reports de crédits de 4,6M€ de 2020, ce qui donne un total de 75,3M€ de crédits d'investissements engagés sur la période.

MONTANTS DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses d'équipement	6 332	7 009	8 333	5 797	10 410	18 210	13 699
Dépenses directes d'équipement	6 332	7 009	8 193	5 786	9 566	13 205	12 751
Dépenses indirectes (FdC et S.E.)	0	0	140	11	843	5 005	948
Dépenses fin. et diverses hors dette	540	2	0	2	6	0	355
<b>Dépenses d'investissement hors dette</b>	<b>6 872</b>	<b>7 012</b>	<b>8 333</b>	<b>5 799</b>	<b>10 415</b>	<b>18 210</b>	<b>14 054</b>

En 2020, il a été mandaté 14,054 M€ et reporté 4,6M€, soit 18,65M€ d'investissement.



La liste des programmes d'investissement réalisés en 2020 :

Super	Opération	Operat.	Mandate
	PAS D'OPERATION		2 019 705,23
22	22	SYSTÈME DE VIDEO PROTECTION	85 371,62
1426	1426	ZONE BELLE TERRE 2	177 654,60
1504	1504	DOOLAEGHE	88 007,04
1505	1505	ESPACE SAINT JOSEPH	986 734,70
1507	1507	RENOVATION LOGEMENT DES CONCIERGES	1 829,67
1508	1508	ACHAT DE LICENCES INFORMATIQUES	20 933,40
1509	1509	TOITURES BATIMENTS	239 524,53
1515	1515	PISCINE ECONOMIE D'ENERGIE	117 675,76
1517	1517	ENFOUISSEMENT	58 050,00
1519	1519	ACCES PMR TOUS BATIMENTS	140 526,54
1520	1520	ISOLATION THERMIQUE TOUS BATIMENTS ET CHAUDIERES	192 054,51
1521	1521	VEHICULES	60 630,42
1522	1522	SECURITE INCENDIE	47 290,34
1523	1523	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE TOITURES	61 694,38
1524	1524	BE, SPS, BC ET DIAGNOSTIC	23 301,97
1525	1525	MISE EN CONFORMITE INSTALLATIONS ELECTRIQUES	99 046,67
1526	1526	ENTRETIEN ET GESTION PATRIMOINE	206 755,30
1528	1528	ECONOMIE D'EAU	34 084,74
1529	1529	MOBILIER DE BUREAU	16 101,54
1530	1530	MISE EN CONFORMITE PARC ASCENSEURS	4 564,66
1532	1532	PROJET DE DEMATERIALISATION	12 909,31
1535	1535	EXTENSION RESEAU WIFI	34 514,76
1538	1538	TRAVAUX ECOLES	344 974,91
1540	1540	GROS APPAREILS ELECTRIQUES DANS LES CUISINES	5 990,46
1541	1541	MOBILIER ET EQUIPEMENTS ECOLES ET RESTAURATION	73 255,26
1545	1545	ECLAIRAGE PUBLIC ET FIBRE OPTIQUE	98 778,50
1546	1546	ECLAIRAGE PUBLIC RENOVATIONS	1 046 286,51
1547	1547	VOIRIES MUNICIPALES	395 707,90
1548	1548	CIMETIERES	548 470,96
1549	1549	OPERATIONS PONCTUELLES ET GROS ENTRETIENS EV	148 958,40
1600	1600	SALLE MULTI ACTIVITE BUISSON	5 192,10
1606	1606	OPTIMISATION ARCHITECTURE RESEAU	15 923,46
1609	1609	POLO HOCKEY CLUB	491 057,56
1701	1701	PROG."APPLIICATION GESTION RH - MIGRATION WEB	1 200,00
1702	1702	PONT DES ARTS	2 047 111,54
1704	1704	BATEAU	36 194,83
1706	1706	CRECHE SCHUMAN	366 710,81
1804	1804	GESTION DES USAGERS	41 160,90
1806	1806	GER HOTEL DE VILLE	536 921,55
1902	1902	PLAN DE DEPLACEMENT DE L'ADMINISTRATION (PDA)	14 155,20
1903	1903	MATERIELS INFORMATIQUES	65 476,34
1904	1904	NUMERIQUE DANS LES ECOLES	10 000,17
1908	1908	BUDGET PARTICIPATIF	19 358,08
1909	1909	MISE EN CONFORMITE LEGIONELLOSE	16 101,60
1910	1910	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERS HAD	672 440,00
1912	1912	ARBRES EN VILLE	67 430,00
2003	2003	CLUB RUGBY	2 087 640,23
2009	2009	PLAN CANICULE	4 708,51
2010	2010	CRECHE EPHEMERE	161 639,64
2013	2013	ACTIONS FIPHFP	2 196,00
<b>Total Investissement</b>			<b>14 054 003,11</b>

# Le financement de l'investissement

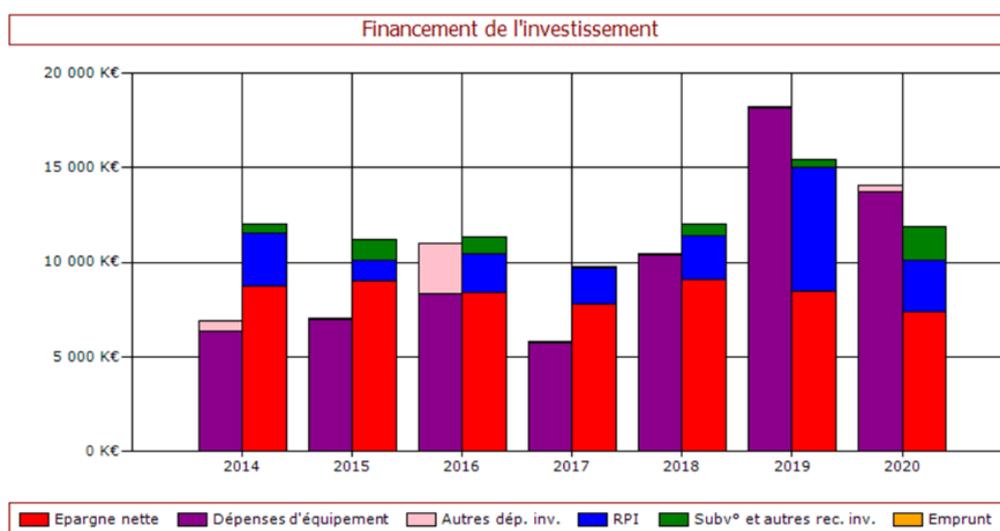
## FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Dép. d'inv. hs annuité en capital</b>	<b>6 872</b>	<b>7 012</b>	<b>11 024</b>	<b>5 799</b>	<b>10 415</b>	<b>18 210</b>	<b>14 054</b>
Dép. d'inv. hs dette	6 872	7 012	8 333	5 799	10 415	18 210	14 054
Dépenses d'équipement	6 332	7 009	8 333	5 797	10 410	18 210	13 699
Dépenses directes d'équipement	6 332	7 009	8 193	5 786	9 566	13 205	12 751
Dépenses indirectes (FdC et S.E.)	0	0	140	11	843	5 005	948
Autres dépenses d'inv.	540	2	0	2	6	0	355
Remboursements anticipés	0	0	2 690	0	0	0	0
<b>Financement des investissements</b>	<b>11 993</b>	<b>11 169</b>	<b>11 317</b>	<b>9 765</b>	<b>12 027</b>	<b>15 428</b>	<b>11 903</b>
Épargne nette	8 742	9 047	8 392	7 763	9 113	8 459	7 377
Ressources propres d'inv. (RPI)	2 810	1 078	2 084	1 920	2 279	6 543	2 754
FCTVA	1 418	714	1 091	1 017	790	1 177	1 384
Produits des cessions	1 268	198	868	711	1 118	5 209	1 225
Diverses RPI	125	167	125	192	371	157	145
Subventions yc DGE / DETR / DSIL	441	1 044	841	83	635	427	1 772
Emprunt	0	0	0	0	0	0	0
Variation de l'excédent global	5 121	4 158	293	3 966	1 612	-2 782	-2 151

Après avoir exécuté la section de fonctionnement, il apparaît une épargne nette pour financer les investissements. Ensuite, la section d'investissement dispose de ressources propres telles que le FCTVA, des produits de cessions, des subventions, de taxes d'aménagement et d'équipement... et si ces ressources ne sont pas suffisantes pour financer les dépenses d'investissement, la Ville peut avoir recours à l'emprunt ou faire varier le fonds de roulement.

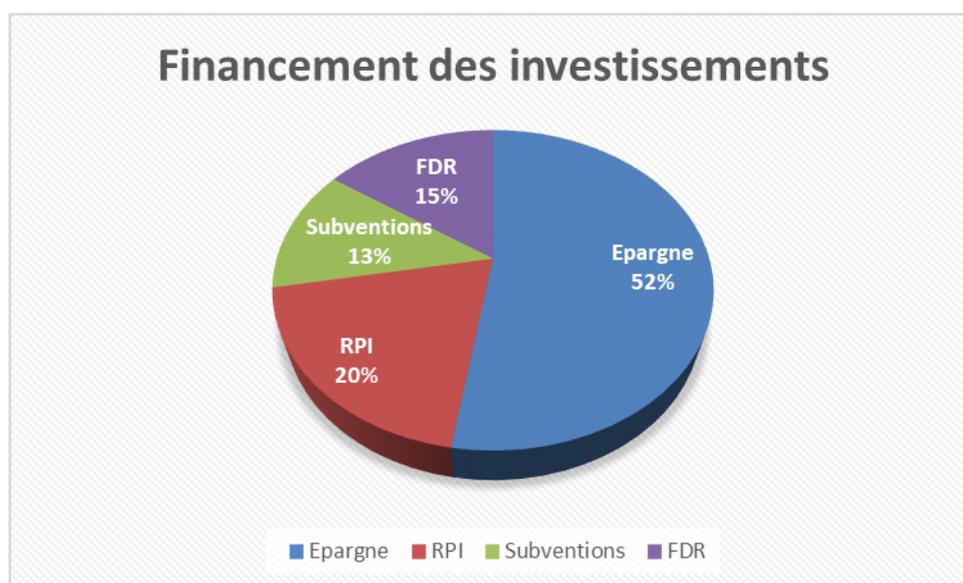
En la matière, il s'agit de financer 14,054M€ d'investissement alors que la Ville dispose de 11,903M€ de ressources disponibles (épargne nette et ressources propres d'investissement).

Cela engendre un résultat déficitaire de 2,15M€, qui sera compensé par une variation du fonds de roulement ou excédent global.



D'un autre point de vue, le financement de nos dépenses d'investissement sera réalisé avec l'épargne nette pour 52.5%, les ressources propres d'investissement pour 19.6% et par la variation du fonds de roulement pour 15.3% des dépenses.

<b>2020</b>	
Dépenses d'investissement hors dette	100,0%
<b>Dép d'inv hors annuité en capital</b>	<b>100,0%</b>
<b>Financement de l'investissement</b>	<b>84,7%</b>
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>52,5%</b>
<b>Ressources propres d'inv. (RPI)</b>	<b>19,6%</b>
FCTVA	9,8%
Produits des cessions	8,7%
Diverses RPI	1,0%
<b>Subventions yc DGE / DETR / DSIL</b>	<b>12,6%</b>
<b>Emprunt</b>	<b>0,0%</b>
<b>Variation de l'excédent global</b>	<b>-15,3%</b>



# Fonds de roulement ou excédent global

## VARIATION DE L'EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE

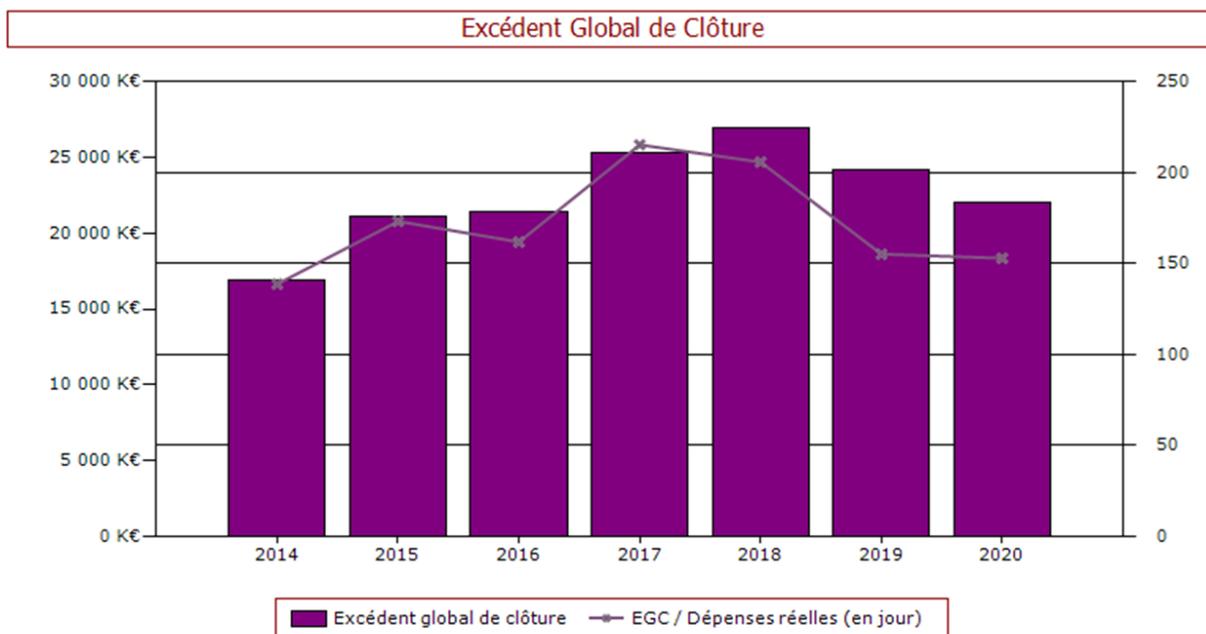
K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes réelles totales	49 624	48 567	48 480	46 922	49 403	54 053	50 392
- Dépenses réelles totales	44 503	44 409	48 187	42 956	47 791	56 836	52 544
<b>= Variation de l'excédent de clôture</b>	<b>5 121</b>	<b>4 158</b>	<b>293</b>	<b>3 966</b>	<b>1 612</b>	<b>-2 782</b>	<b>-2 151</b>

## EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat reporté n-1 (yc 1068)	11 797	16 919	21 076	21 369	25 336	26 948	24 165
= Résultats capitalisés n	11 797	16 919	21 076	21 369	25 336	26 948	24 167
+ Variation EGC n	5 121	4 158	293	3 966	1 612	-2 782	-2 151
<b>= Excédent global de clôture</b>	<b>16 919</b>	<b>21 076</b>	<b>21 369</b>	<b>25 336</b>	<b>26 948</b>	<b>24 165</b>	<b>22 016</b>

L'évolution de notre fonds de roulement permet de financer les futurs investissements sans emprunter et sans augmenter les impôts.

Le fonds de roulement passe de 24 165K€ en 2019 à 22 016 K€ en 2020.



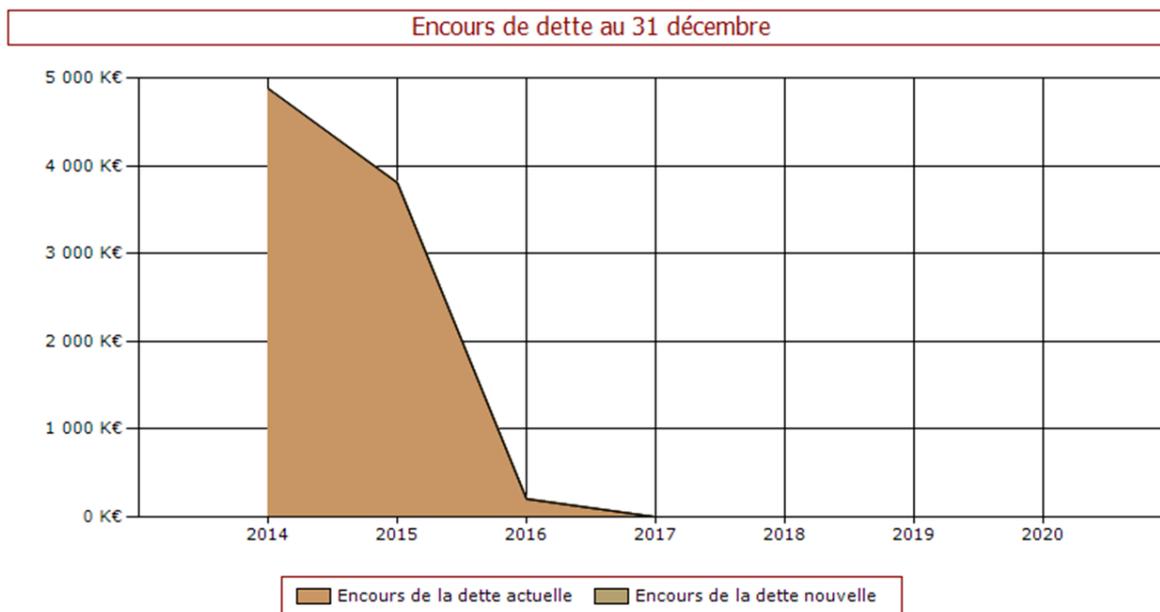
# Analyse de la variation de l'encours de la dette

ENCOURS BRUT DE DETTE							
K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Encours brut au 1er janvier avant transferts	5 906	4 881	3 817	209	0	0	0
+ Transfert d'encours brut	0	0	0	0	0	0	0
= Encours brut au 1er janvier	5 906	4 881	3 817	209	0	0	0
- Remboursement du capital brut	1 024	1 065	918	209	0	0	0
- Remboursement anticipé	0	0	2 690	0	0	0	0
= Variation de l'encours brut	-1 024	-1 065	-3 607	-209	0	0	0
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>	<b>4 881</b>	<b>3 817</b>	<b>209</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ENCOURS DE DETTE AU 1er JANVIER							
K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Encours brut au 1er janvier	5 906	4 881	3 817	209	0	0	0
- Encours de dette récupérable	0	0	0	0	0	0	0
+ Encours tiers	0	0	0	0	0	0	0
<b>= Encours de dette au 1er janvier</b>	<b>5 906</b>	<b>4 881</b>	<b>3 817</b>	<b>209</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

La Ville n'a plus de dette depuis 2017.



# Les seniors dynamiques

---

## L'accompagnement à la vie sociale des seniors

Avec la crise sanitaire liée au Covid, la Ville de Marcq-en-Barœul et son C.C.A.S. se sont particulièrement mobilisés en 2020 pour soutenir les seniors marcquois. Dans ce contexte inédit de pandémie, la Ville a su se montrer réactive et s'est adaptée sans cesse aux besoins des seniors.

Les périodes de confinement de 2020 ont exacerbé l'isolement et les besoins d'aide et de soutien à domicile. Face aux risques de dégradation de l'autonomie et de souffrance psychique, la lutte contre l'isolement des personnes âgées est restée une priorité.

Les 6 clubs d'ânés (Bourg, Buisson, Croisé, Plouich, Pont et Quesne) permettent habituellement aux ânés de se retrouver pour partager des moments de convivialité. En 2020, la crise sanitaire a malheureusement eu des conséquences sur leur fonctionnements en ouvrant que de janvier à mi-mars et de mi-septembre à fin octobre.

Afin de lutter contre l'isolement, des appels téléphoniques aux membres des clubs ont été mis en place dès le premier confinement. Des appels réguliers ont également été passés aux seniors inscrits sur le registre communal des personnes vulnérables, afin de faire le point sur leur situation, leurs besoins, et de maintenir le lien social.

D'autres actions exceptionnelles ont aussi été mises en place durant ce confinement :

- distribution quotidienne de journaux aux bénéficiaires des services du C.C.A.S., aux résidents de Paul Cordonnier et aux personnes isolées : plus de 4 000 journaux distribués entre le 10 avril et le 10 mai
- distribution de chocolats de pâques : plus de 500 ballotins distribués aux bénéficiaires des services du C.C.A.S., aux personnes isolées et aux résidents de Paul Cordonnier et des Provinces du Nord
- distribution de muguet à l'occasion du 1er mai : 900 brins de muguets offerts aux bénéficiaires des services du C.C.A.S. et aux résidents de l'ensemble des maisons de retraite sur la commune
- distribution d'attestations de déplacement
- distribution de masques offerts par la ville.

Le minibus TULIP, utilisé chaque matin pour accompagner des seniors sur différents points d'attractivité de la ville mais arrêté durant le confinement, a redémarré dès le 25 mai afin de permettre aux plus isolés notamment de réaliser des courses ou des démarches administratives.

Tout en s'adaptant aux consignes sanitaires, la Ville a pris également l'initiative de proposer tout l'été des « cafés seniors ». Ces temps d'accueil et de convivialité ont pu être ouverts du 15/07 au 11/09. Différentes animations y étaient proposées : quizz musical, karaoké, dictée, marche, madison, tricot, scrabble géant, atelier mémoire.

Malgré la volonté forte de la Ville à soutenir les animations et les clubs d'ânés, les grands temps forts habituels que sont les banquets de juin et de novembre comme les spectacles de mai et d'octobre n'ont pas pu avoir lieu.

C'est pourquoi, la Ville a pris l'initiative de mettre en place, une opération inédite de « colis festifs » en substitution des traditionnels banquets. Au vu des contraintes sanitaires et des délais de mise en œuvre, le choix a ainsi été fait, d'offrir un colis festif aux seniors marcquois présents aux banquets, ou destinataires d'une boîte de chocolat ou d'une place de cinéma.

Ce sont ainsi 870 colis et 560 coquilles de Noël qui ont été distribués à 1 090 marcquois âgés de 67 ans et plus durant le mois de décembre. La distribution a été effectuée par des conseillers municipaux, des agents de la Ville et du C.C.A.S.

Durant cette année difficile pour nos ânés, la Ville est aussi restée attentive aux résidents des structures marcquoises, au travers d'attentions spécifiques. Comme chaque année, un buffet de toasts apéritifs ainsi que des fleurs en pot ont pu être offerts à chaque résident (150 kalanchoés) pour la fête

des mères et des pères aux Provinces du Nord. La Ville a souhaité montrer son attention également pour Noël, en distribuant près de 700 boîtes de chocolats dans tous les établissements.

Comme chaque année, la Ville a proposé différentes actions et manifestations « de prévention de l'autonomie et du bien vieillir » :

- des séances d'aquagym seniors en collaboration avec le service des Sports de la Ville ont été relancées. En raison du contexte sanitaire, un seul cycle a pu se dérouler pour 68 personnes qui ont ainsi pu bénéficier de 6 séances.

- des ateliers mémoire : 16 séances ont été maintenues cette année, 30 personnes ont été accueillies.

- des escapades : une seule escapade à destination du MusVerre de Sars-Poteries a pu être organisée en février. Celle-ci a réuni 49 seniors de 62 ans et plus, engendrant des recettes à hauteur de 2 038€.

- des ateliers de prévention ont pu être organisés par la résidence Paul Cordonnier, en partenariat avec les villes de Marcq-en-Barœul et de Wasquehal : qi-gong, relaxation, gym adaptée, sophrologie.

La programmation de la semaine bleue a été adaptée au contexte sanitaire. Trois grandes animations ont été proposées : une dictée d'autrefois, un grand quizz de culture générale et de mémoire ainsi qu'une conférence sur les bienfaits et les dangers du numérique.

La durée du conseil des seniors s'inscrivant dans la durée de la mandature municipale, ce conseil a achevé son mandat au cours de l'année 2020 et a pu réaliser son bilan. La Ville reste adhérente au Réseau Francophone Ville Amie des Aînés, pour lequel son diagnostic sera à réaliser.

# La démocratie participative et la transition écologique

---

## **Informier, promouvoir l'image de la Ville auprès des Marcquois et assurer son rayonnement.**

Parmi les publications les plus importantes, il convient de mettre en exergue le magazine municipal Images de Marcq qui a pour vocation de relayer une information complète sur l'activité de la Ville. Durant le confinement (du 2 avril au 5 mai 2020), il était important de maintenir le lien de proximité avec les habitants. Aussi, 11 numéros numériques, composés de deux pages, ont été conçus. Ces éditions ont été diffusées dans les boîtes à livres pour être au plus près des habitants, sur le site, les réseaux sociaux et envoyés par mail.

En plus du magazine municipal, plusieurs plaquettes ont été réalisées, qui traduisent les actions publiques, les évènementiels et restituent l'activité municipale. On peut notamment citer le Plan de relance de Marcq-en-Barœul : les mesures d'accompagnement des acteurs économiques, le Guide des commerçants, la plaquette sport-santé sur ordonnance, Contes et Légendes, le Festival Libres Regards, le programme de la semaine bleue, les programmes du Colisée Lumière, l'Agenda du sport 2020-2021, calendrier 2021, les Vacances à Marcq, Un été à la Briqueterie, Notre ville s'embellit ! (Spécial travaux et avancement des projets présentés l'été), le dispositif Familles Zéro déchet....

Des campagnes de communication évènementiels, affichant la diversité et la richesse des évènements proposés à la population, ont été mises en place avec notamment des actions de sensibilisation sur des thématiques. En 2020, ce sont près de 50 campagnes qui ont été réalisées malgré le contexte sanitaire.

Le mobilier urbain ainsi que les chevalets mobiles ont également permis d'informer les habitants.

Les parcs et jardins ont été dotés d'un totem qui permet de matérialiser les entrées. Ils servent également de support aux différentes législations concernant l'usage de ces lieux. Chaque totem porte le nom du Parc, dans lequel, il est implanté. En 2020, l'opération est terminée : l'ensemble des parcs sont signalés par un totem (opération étalée sur 2 années).

## **Promouvoir la Ville auprès des partenaires médiatiques**

L'ensemble des manifestations sont relayées par la presse. Le service filtre et gère l'ensemble des demandes et conférences de presse. Chaque semaine, un calendrier des manifestations et une lettre d'information sont transmises à la presse.

En 2020, 21 calendriers et lettres d'infos ont été diffusés ainsi que 12 communiqués de presse diffusés durant le confinement. C'est deux fois moins que l'an dernier en raison de la crise sanitaire. On peut souligner la présence des médias durant la période de confinement puisque la Ville a mis en place plusieurs actions.

## **Développer l'information, créer une interactivité avec les habitants**

Ce sont les réseaux sociaux qui permettent de développer les relais d'information et de créer une véritable interactivité avec les habitants. La stratégie de communication numérique a joué un rôle crucial durant la crise sanitaire. En effet, les réseaux sociaux ont été très suivis. Le service a publié

quotidiennement des informations à destination des Marcquois (messages de prévention, relais des règles sanitaires mises en place...). Il a également proposé, en transversalité avec les autres services, un programme de rendez-vous de manière à maintenir un lien de proximité avec les habitants : activité sportive, activités manuelles en famille, lectures, concerts... Une grille de programmation a été spécifiquement mise en place de manière à permettre aux habitants de suivre un programme culturel, de loisirs et / ou sportif. Ce travail a été distingué par l'Observatoire Social Media.

### **Faire participer les habitants à la vie de la commune.**

La Ville a poursuivi sa dynamique de dialogue avec les habitants avec des formats permettant un dialogue horizontal en mode participatif. Certains événements ont pu être maintenus tels que :

- les ateliers créatifs autour des POC (Proof of Concept) du Carré Saint Joseph et du kiosque à musique,
- la 2e édition du budget participatif et la mise en œuvre des projets lauréats (extinction partielle des lampadaires rue des Châteaux, les fosses végétalisées et l'abri à vélo – mis en place en avril 2021),
- le World Clean Up Day : opération participative et citoyenne pour nettoyer la Ville qui a réuni plus de 480 participants, par petits groupes, répartis dans toute la Ville.

Bien évidemment, 2020 a été une année particulière : les élections municipales ainsi que la crise sanitaire n'ont pas permis de poursuivre toutes les actions menées les années précédentes. Cependant, les services ont imaginé de nouveaux formats de démocratie participative (visioconférence en zoom) et de nouveaux outils pour garder le contact avec les Marcquois (numéro de sms gratuit).

- Les Facebook live : le Maire répond directement aux questions des Marcquois lors d'un direct Facebook (maximum 1 heure)
- Les « zoom » avec les enfants : organisé un samedi matin, il permet au Maire et aux adjoints d'échanger avec les jeunes marcquois en visioconférence.

### **Consommer local et vivre responsable**

En lien avec 21 communes de la métropole, la ville a mené en 2020 l'opération « Défi des Familles Zéro Déchet ». 76 familles marcquoises ont souscrit à cette démarche ; elles ont bénéficié de 49 ateliers.

En raison de la crise sanitaire, 29 ateliers ont finalement été annulés dans la mesure où ils étaient organisés en présentiels (confinement, couvre-feu).

Au regard de la situation sanitaire, le bilan de cette 4ème édition n'a pas pu être établi. Les familles qui n'ont pas été en mesure de profiter des ateliers, sont invitées à participer aux ateliers 2021.

En 2020, la Ville a poursuivi le développement de ses composteurs collectifs sur 2 nouveaux sites : Square Philippe Noiret et à l'entrée du Parc Bériot. Également appelés biobox, elles permettent de réduire considérablement nos déchets organiques en les valorisant. Le compost peut être ensuite utilisé pour enrichir la terre et nourrir les sols. Le recensement du nombre de foyers qui ont utilisé les biobox déployés en 2020 n'a pu être réalisé en raison de la crise sanitaire.

Par ailleurs, afin de privilégier la production locale et les circuits courts, un « panier maraîcher » a été proposé aux agents de la Ville et du C.C.A.S. (70 agents) ; ce panier, composé de fruits et légumes de saison provenant directement des exploitations maraîchères marcquoises, est livré chaque jeudi, sur la base d'une formule d'abonnement.

Deux autres actions ont également été renouvelées en 2020 à savoir la prime d'aide à l'achat d'une cuve de récupération en eaux pluviales (9 demandes) et le prêt à titre gracieux d'une caméra

thermique de manière à sensibiliser les Marcquois aux problématiques d'isolation et repérer les déperditions d'énergie dans leur habitation (10 prêts effectués).

### **Favoriser les mobilités douces**

La Ville poursuit sa démarche en faveur des mobilités douces.

En 2020, la Ville a proposé des aides financières visant à faciliter l'achat de vélos : 25 % du prix d'achat plafonné à 150 € pour un vélo classique, 300 € pour un vélo à assistance.

620 primes pour des vélos classiques et 415 pour des vélos à assistance électrique ont été versés. Concernant les agents de la Ville, on dénombre 16 primes pour des vélos classiques et 8 pour des vélos à assistance électrique. Au total 1 035 primes ont été accordées pour un montant de 181K€.

A la suite à l'annulation de la fête du vélo liée à la crise sanitaire, deux ateliers de « Remise en selle » ont été programmés en juin et octobre 2020.

### **Lutter contre le dérèglement climatique**

En 2020, une délibération a permis d'encadrer la participation d'un groupe d'étudiants de l'Université de Lille en lien avec le programme de création d'une forêt urbaine à Marcq-en-Barœul de manière à lutter contre le dérèglement climatique et à créer des îlots de fraîcheur. Ces étudiants travailleront conjointement aux services municipaux dans le repérage des espaces aptes à recevoir du végétal tout en veillant à mettre en place une démarche de consultation des habitants de manière à mieux cerner leur niveau de connaissance sur la problématique du réchauffement climatique et évaluer leurs attentes. Ce programme visant à créer une forêt urbaine sera déployé au cours de l'année 2021. Les services ont dessiné en 2020 les contours de différents projets (opération Un arbre aux Marcquois, Bois des Rêves, végétalisation des façades...).

## **LES PRIX DE LA VILLE**

### **Prix ODIS**

La Ville a été récompensée en 2020 par L'Observatoire de Dirigeants de l'Industrie et des Services (ODIS), dans la catégorie « Ville de 20 000 à 100 000 habitants ». Elle obtient la médaille d'or pour l'ODIS « Attirance », ce palmarès final tient compte de quatre indices : « Gestion » – « Gouvernance (Management) » - « Service financier restitué » - « Partenariat pédagogique » auxquels un poids différent est attribué, le plus significatif étant, bien entendu, celui du premier indice Gestion.

### **Ma Commune a du cœur**

Label d'excellence qui récompense la Ville pour sa démarche de prévention des accidents cardiovasculaires (installation des défibrillateurs automatiques, formation à leur utilisation et aux gestes de premiers secours pour les habitants et les scolaires).

La Ville a obtenu ce label pour la 6e année consécutive en 2020.

### **Terre de Jeux 2024**

En 2019, Marcq-en-Barœul a été labellisée « Terre de jeux 2024 », deux sites marcquois ont été retenus comme Centres de Préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 par le Comité d'Organisation Paris 2024 : le centre équestre régional René Dujardin et le stade Gilles d'Halluin. Ces deux équipements seront susceptibles d'accueillir des athlètes lors de la préparation des JO.

**Label Internet**

En 2020, la Ville a renouvelé son label « Villes et Villages Internet » avec 5@ (le maximum).

**Le # d'argent**

La Ville a reçu le #d'argent lors des Rencontres Nationales de la Communication Numérique pour son « programme d'activités » diffusé sur les réseaux sociaux lors du confinement. Le prix est remis par l'Observatoire socialmedia des territoires et Cap'Com.

# L'innovation numérique au cœur de la Ville

---

L'année 2020 a été placée sous le signe de l'innovation numérique afin de pouvoir fournir des prestations de qualité et continuer à être au service des marcquois malgré le contexte compliqué lié à la pandémie de Covid-19.

La Ville a mis en place de nouveaux outils numériques qui ont engendré de nouvelles pratiques nécessitant un accompagnement au quotidien de ses agents :

- 4 salles de réunion ont été dotées d'outils de visioconférence de dernière génération pour échanger avec les marcquois et l'ensemble des partenaires de la Ville. À titre d'illustration, Monsieur le Maire s'est appuyé sur ces nouveaux outils pour accueillir les nouveaux marcquois,
- 18 webcams ont été déployées dans les services,
- Des outils de télétravail ont été mis en place pour que les agents puissent continuer leurs missions au quotidien et accéder à l'intégralité de leurs outils informatiques et téléphoniques grâce à des connexions sécurisées de type VPN et le prêt de matériels (ordinateurs portables ou clients légers). Dans un premier temps, ce sont les services ressources (RH, Finances, Affaires Juridiques, DSI) ainsi que les personnels ASA qui ont été dotés. Le périmètre a ensuite été étendu en fonction des demandes des Directions. 40 agents ont pu télétravailler en simultané. Ce dispositif a concerné au total 70 agents municipaux,
- Le paiement en ligne pour la piscine municipale a permis une réouverture plus rapide grâce au respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Durant la pandémie, le nombre de cyberattaques a explosé. Dans ce contexte, la Ville a continué de renforcer la sécurité informatique. Cela s'est traduit notamment par :

- Un renforcement de la sécurité des mots de passe (caractères spéciaux, nombre de caractères minimum, ...). Un logiciel a été déployé en parallèle sur les ordinateurs afin que les utilisateurs puissent réinitialiser leur mot de passe en cas d'oubli
- Une externalisation des sauvegardes informatiques sur un site distant avec une augmentation de la durée de conservation des sauvegardes portée à 40 jours.

En parallèle la Ville a continué de faire évoluer l'infrastructure informatique qui correspond à l'épine dorsale du Système d'Information de la Collectivité, à savoir :

- Le remplacement de l'infrastructure serveurs, qui correspond aux matériels hébergeant les données et les 90 applicatifs métiers de la Collectivité.
- Le remplacement de l'infrastructure WIFI afin de répondre aux besoins de plus en plus importants en mobilité et de fournir aux marcquois des points d'accès WIFI publics simples d'accès. Le nombre de bornes WIFI est désormais de 39.
- La refonte de l'infrastructure réseau de 12 sites distants (hippodrome, crèches, ...).

La Ville a continué de développer et d'améliorer les performances des outils utilisés dans le cadre de la vidéoprotection :

- 16 nouvelles caméras ont été ajoutées. La Ville dispose de 190 caméras.
- Un logiciel de supervision, développé en interne permet d'apporter une meilleure réactivité en cas de panne. Il fournit en temps réel le taux de disponibilité des caméras qui est de 94,5 % pour l'année 2020.
- L'infrastructure réseau (matériels qui acheminent les images des caméras), vieillissante a été remplacée. Plus performante, plus sécurisée, elle permettra l'ajout de 50% de caméras supplémentaires, soit 300 caméras.

Parallèlement à ces projets, la DSI maintient, met en œuvre et développe les systèmes de traitement et de transmission de l'information pour l'ensemble de la collectivité et accompagne au quotidien plus de 500 agents municipaux dans l'utilisation des outils numériques.

# Actions économiques- Emploi

---

Dans un contexte particulier, les actions mises en œuvre en 2020 ont visé à :

- Participer au développement des entreprises locales, à leur soutien et à leur promotion
- Contribuer à l'attractivité du territoire, via l'accompagnement et le soutien du commerce local
- Œuvrer en faveur de l'emploi local.

Marcq-en-Barœul compte plus de 3 500 entreprises. Historiquement engagée à leurs côtés, la Ville anime un partenariat avec ces acteurs de l'économie locale. Elle entretient des liens réguliers via différentes manifestations, notamment les vœux du Maire aux acteurs économiques qui ont attiré plus de 1 200 participants (chefs d'entreprises, artisans-commerçants, partenaires institutionnels du monde économique...) et en poursuivant une politique d'accompagnement.

Parmi ces entreprises, on compte 650 artisans et commerçants dont 360 qui disposent d'un point de vente physique accueillant du public. L'action municipale vise avant tout à les mettre en avant, à répondre à leurs attentes et à les accompagner (y compris financièrement) dans les différentes étapes qu'ils traversent. En 2020, la Ville de Marcq-en-Barœul a ainsi renouvelé son soutien à l'association « Enseignes de Marcq », qui fédère 190 adhérents (subvention annuelle de 24 500 €).

S'agissant des commerçants, 2020 a été marquée par l'intensification du versement des aides directes aux travaux : vingt-cinq dossiers ont ainsi été instruits, pour un total de 210 000 €, contre trois dossiers représentant 13 500 € en 2019.

Afin de faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire et d'accompagner les commerçants et les artisans, la Ville a adopté deux plans de relance, au printemps et à l'automne 2020. Ces plans prévoyaient chacun dix actions, en faveur de l'accompagnement des TPE durement impactées.

Le premier plan commerce prévoyait notamment un fonds d'urgence à destination des artisans et commerçants frappés par une interdiction administrative d'accueil du public prenant la forme d'une subvention forfaitaire de 1 000 € (180 aides versées, soit 180 000 € attribués au total).

Il y a eu aussi, en partenariat avec Enseignes de Marcq et le Rotary Club, la distribution de kits de reprise d'activité ou encore l'exonération de loyer, au titre des mois de mars, avril et mai, pour les locataires d'immeubles appartenant à la Ville

Le second plan commerce prévoyait quant à lui l'organisation d'un jeu concours dématérialisé à l'occasion des fêtes de fin d'année, un accès facilité au numérique en promouvant les solutions de click and collect, la mise en place de passerelles entre le commerce sédentaire et non sédentaire ou encore des actions de promotion des restaurateurs marcquois.

Malgré le contexte compliqué, l'année 2020 a néanmoins permis la concrétisation de deux projets phares pour l'attractivité de Marcq-en-Barœul : la réouverture de l'estaminet de la Ferme aux Oies, avec un concept plus proche des attentes des familles (janvier 2020) et l'ouverture de la Friche Gourmande, tiers-lieu intergénérationnel, proposant une offre de restauration et d'animation (juin 2020). Cette année a également marqué l'élargissement de l'offre municipale en matière de commerces non sédentaires avec le lancement d'un nouveau marché, Place Doumer, le dimanche matin.

En 2020, la Ville de Marcq-en-Barœul a poursuivi et intensifié ses actions de lutte contre le chômage, notamment en se dotant d'un outil permettant d'agir au long cours en faveur de l'emploi : la

plateforme numérique Mon Job à Marcq. Cet outil en ligne permet aux entreprises marcquoises de poster leurs offres d'emploi et aux habitants de postuler ou de recommander, pour un poste donné, une personne de leur entourage.

## Des actions pour les générations futures

---

Les équipes de la petite enfance et de la jeunesse ont été mobilisés durant la crise sanitaire, que ce soit durant le confinement du printemps 2020 et lors du déconfinement pour permettre aux parents de retourner travailler. L'activité, en légère baisse par rapport au taux de fréquentation habituelle, a été maintenue.

### **La Ville au service de la petite enfance en temps de crise sanitaire**

Les dépenses de fonctionnement au service de la petite enfance s'élèvent à 541 440€ dont 315 437€ de subventions aux 9 associations rattachées au service (dont la subvention au Centre Social et Culturel qui inclut le financement de la crèche à vocation d'insertion professionnelle) et 82 400€ pour la réservation de 11 berceaux au sein de la crèche interentreprises Maison Bleue la Capucine.

Les dépenses d'investissement se montent à 63 958,61€ afin notamment de renouveler le matériel pour les crèches et assurer le premier investissement pour la nouvelle crèche de la Petite Buissonnière, décidée en cours d'année 2020.

Le service petite enfance perçoit une part importante de ses recettes de fonctionnement : 1 819 198,25€ (contre 2 010 972,33€ en 2019 soit 9,53% de diminution lié aux fermetures des EAJE pendant la période de confinement).

Ces recettes sont réparties comme suit :

- Recettes Caisse d'Allocations Familiales Prestation de Service Unique (aide au fonctionnement des crèches) : 856 539,78€ (contre 935 927,97€ en 2019)
- Recette CAF Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) : 492 633,75€ (contre 571 235,82€ en 2019)
- Participations des familles : 372 836,02€ (contre 503 808,54€ en 2019)
- Recettes extraordinaires CAF crise sanitaire : 97 188,70€

Le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de financement passé entre la CAF du Nord et la Ville afin de développer et optimiser l'offre d'accueil des enfants ; il est signé pour une période pluriannuelle et arrive à échéance fin 2020. Il sera remplacé par un nouveau dispositif couvrant tout le champ d'action de la CAF appelé Convention Territoriale Globale (CTG).

### **L'accueil des jeunes enfants : une offre multiple et variée**

L'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire communal est à la fois municipale, associative et privée.

- La Ville compte :
  - o 2 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) (46 et 45 places)
  - o 1 jardin d'enfants (32 places)
  - o Une réserve de 11 berceaux à la crèche interentreprises Maison Bleue Capucine
  - o Une crèche familiale (24 places)

- Depuis novembre 2020, un nouvel établissement d'accueil du jeune enfant de 20 places
- => 178 places d'accueil du jeune enfant**
- La Ville subventionne :
    - La crèche à vocation d'insertion professionnelle du Centre Social et Culturel (40 places)
  - La Ville accompagne dans leur activité et dans leur professionnalisation par le Relai d'Assistant Maternels :
    - 220 assistants maternels sur le territoire marcquois, pour près de 690 places d'accueil.
    - Des ateliers dans les quartiers ont été maintenus courant 2020 avec un protocole renforcé.

Cette offre municipale et associative est complétée par :

- 1 Maison d'Assistant Maternels (11 places)
- 2 multi accueil privés (58 places dont 11 réservées par la Ville)
- 1 jardin d'enfants (18 places)
- 12 micro crèches (110 places)

Soit un total de près de 1 000 places d'accueil du jeune enfant proposées sur le territoire communal. Ces places seront enrichies par les 37 places d'accueil collectif dont 10 réservées aux enfants en situation de handicap avec la construction d'un nouvel EAJE dans le quartier du Buisson (budget d'investissement : 1 675 000€). Cet EAJE sera exploité en concession de service public (CSP). Le marché de cette concession a été attribué à l'entreprise Crèche Attitude en février 2020. Le chantier de cet EAJE ayant brûlé début 2020, **la Ville a souhaité mettre en place un EAJE provisoire de 20 places qui a ouvert ses portes à l'automne 2020**. Le contrat de CSP a donc été repoussé le temps de la reconstruction. La Ville a également souhaité prolonger d'un an le partenariat de location de berceaux avec la crèche interentreprises Maison Bleue la Capucine.

### **L'inclusion des enfants en situation de handicap : un objectif prioritaire pour la Ville**

L'inclusion des enfants porteurs de handicap dans les structures d'accueil classiques est une volonté de la Ville : 10 enfants accueillis en 2020 contre 4 en 2019. Cette démarche est étudiée, réfléchiée et tripartite : elle est portée par les familles, les équipes éducatives et les professionnels en charge de l'accueil de l'enfant en situation de handicap.

### **Le soutien à la parentalité, renouvelé en période de crise sanitaire**

Les parents sont accompagnés par le service dans leur fonction parentale. Manifestations, conférences, temps d'échanges avec des professionnels de la petite enfance, participation à la vie de leur enfant dans les structures, autant de moments privilégiés pour les inviter à se questionner sur leur rôle de parents et leur apporter des réponses objectives et bienveillantes. La crise a impacté ce fonctionnement classique et les possibilités d'accueil et de participation des parents à la vie des structures, néanmoins les outils développés ont permis le maintien du lien. Une conférence petite enfance a été pour la première fois proposée en vision conférence, permettant de toucher 100 personnes le soir même et 375 personnes de plus par le biais de la possibilité de « replay ».

**Les dépenses d'investissement** ont permis le renouvellement du matériel de puériculture, de motricité, de jeu ainsi que le mobilier des EAJE, du jardin d'enfants et du RAM.

Les dépenses d'investissement pour la rénovation du bâtiment accueillant la nouvelle crèche de 20 places ont été portées par la direction des services techniques pour un montant de 220 000€. Le soutien de la CAF pour cet investissement, à hauteur de 150 000€, est à souligner.

Pour soutenir les familles : activités jeunesse et accueils de loisirs en 2020

Les dépenses de fonctionnement du service jeunesse et accueil de loisirs en 2020 se montent à 320 657,97€ dont 7 500€ de subventions à 5 associations.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 11 165,56€ de renouvellement de matériel pour les ateliers mis en place dans les Maisons de la Jeunesse et les 10 accueils de loisirs de la Ville.

Le service jeunesse perçoit également un montant important de recettes liées au fonctionnement du service : 928 889,35€ (contre 845 939,35€ en 2019, soit une augmentation de 9,80% - est inclus dans ce montant la subvention du périscolaire de l'enseignement pour un montant d'environ 35 000€).

Ces recettes sont réparties comme suit :

-Recettes CAF Prestation de Service Ordinaire (aide au fonctionnement des accueils de loisirs versée par la CAF) 309 507,05 € contre 231 141,25 € en 2019

-Recette CAF Contrat enfance jeunesse : 187 091,10€ contre 208 470,03€ en 2019

-Participations des familles : 401 568,20€ contre 553 293,61€ en 2019

-Recette extraordinaire de l'État pour l'aide aux frais supplémentaire des AL de l'été : 30 723€

**Dix accueils de loisirs maternels (4), élémentaires (5) et ados (1) répartis sur tout le territoire communal avec un fonctionnement souple pour l'accueil de 450 à 1 000 enfants par jour selon les périodes.** Les mercredis durant toute l'année, lors des vacances scolaires et l'été pour 107 jours d'accueil, en journée complète avec garderie le matin, repas le midi et garderie le soir ou en demi-journée « à la carte » (sans inscription préalable).

**Des équipes d'animation mutualisées entre les temps péri et extrascolaire pour un meilleur accompagnement des enfants et une optimisation dans la gestion de la masse salariale.**

Près de 190 animateurs formés recrutés l'été par la Ville pour accueillir les enfants dans des conditions optimales. Les protocoles sanitaires ont bouleversé les conditions d'accueil, notamment l'été, demandant un effort supplémentaire en matière de déploiement de lieux et d'équipes encadrantes par rapport à l'ordinaire : la Ville a débloqué jusqu'à 100 000€ de masse salariale supplémentaire pour l'été 2020, afin d'accueillir 2 570 enfants selon le protocole drastique. À noter que 35 enfants et adolescents handicapés ont été accueillis durant l'année 2020 (25 en 2019).

**Les pratiques de loisirs au cœur des actions en faveur de la jeunesse**

Les pratiques de loisirs, qu'il s'agisse de sport plaisir ou de culture, sont proposées aux jeunes de 6 à 25 ans dans toutes les maisons de la Jeunesse qui comptait près de 564 inscrits en 2019, adhérents à 19 ateliers différents déclinés selon l'âge des participants.

En 2019, la direction de la Famille a déplacé des ateliers au samedi matin afin de permettre aux parents qui le souhaitent d'accompagner leurs enfants. Il y a eu une fréquentation moyenne de 8 participants par session mais les ateliers n'ont pas pu se poursuivre en 2020 du fait du confinement.

Les 10 manifestations annuelles qui sont traditionnellement mises en place par le service dans une dynamique transversale et pluridisciplinaire (chant, danse, jeu, vélo, animation, emploi, ...) n'ont malheureusement pas pu avoir lieu en 2020.

Les jeunes qui fréquentent les structures peuvent bénéficier d'accompagnement dans leur scolarité (activité maintenue et adaptée aux protocoles sanitaires et couvre-feu), dans leur vie de jeune citoyen par des actions favorisant leur participation et leur insertion dans la vie de la cité : seules 4 bourses ont été versées en 2020, le peu de candidats ayant eu des difficultés à trouver des associations avec une activité suffisante pour les accueillir en bénévolat.

#### **Direction de la Famille 2020 : synthèse en chiffres :**

- 2 services
- 4 structures petite enfance municipales et un RAM
- 10 accueils de loisirs
- 3 maisons de la Jeunesse
- 1 Point Information Jeunesse
- Entre 85 et 213 agents suivant les pics d'activité
- 862 097,93€ de budget de fonctionnement dont 322 937€ de subventions versées aux associations partenaires
- 2 748 087,25€ de recettes

# L'éducation de nos enfants

---

## **Un fonctionnement à l'arrêt avec le 1er confinement**

- Organisation de l'accueil des enfants des soignants et du personnel mobilisé dans les hôpitaux et services d'urgence
- Assurer un nettoyage complet de toutes les écoles et la désinfection dans l'optique d'une réouverture
- Procéder aux inscriptions scolaires
- Mobilisation d'agents dans les EPHAD et pour la fabrication des masques en tissu

## **Le 11 mai, une nouvelle rentrée des classes**

Organisation et l'accueil du restaurant scolaire, la circulation dans les cours de récréation et dans les espaces communs.

Les repas des enfants n'ont pas été servis dans les restaurants scolaires, mais servis directement dans les classes.

La mise en place des protocoles sanitaires, en concertation avec les directeurs d'écoles, les équipes enseignantes et l'Inspection de l'Éducation Nationale, a permis d'accueillir les élèves par demi classe en toute sécurité.

### **a) Coup de pouce**

Le protocole permettant une organisation en demi classe, le Conseil Municipal a souhaité instaurer un accueil « Coup de pouce » pour accepter les élèves les jours où ils ne peuvent être admis en classe de manière à faciliter la vie des familles.

Cet accueil spécifique jusqu'aux grandes vacances a nécessité une équipe compétente non seulement avec des vacataires, mais aussi d'agents de la Ville comme les éducateurs sportifs, les intervenants musicaux, les professeurs artistiques et les animateurs afin de bien accueillir les enfants.

Toutes les salles de la Ville ont été utilisées afin de dédoubler les classes, ce qui a nécessité bien entendu un renfort de nettoyage.

### **b) Des dispositifs renforcés**

Le nettoyage plus régulier et approfondi des locaux scolaires, des salles de sports, des salles municipales mis à disposition du service enseignement.

Le nettoyage du conservatoire dans le cadre de l'accueil d'étudiants souhaitant réviser pour leur concours.

## **Les vacances scolaires**

- Remise d'un chèque lire de 20€ aux enfants passant en 6<sup>ème</sup>
- En juillet, organisation des vacances apprenantes en faveur des enfants décrocheurs ou ayant pris du retard. Le matin, des enseignants volontaires les accompagnaient dans leur apprentissage et l'après-midi des animateurs de la Ville leur proposaient des activités en lien avec les acquis du matin
- Les travaux programmés pour la période estivale ont pu être réalisés dans les délais
- Entretien des sites accueillant les centres de loisirs et la gestion des restaurants scolaires.

### **Une rentrée scolaire sous haute surveillance**

Adaptation permanente en fonction des différents protocoles de l'Éducation Nationale notamment au niveau de la restauration scolaire, en concertation avec les équipes des offices, les référents scolaires et les équipes chargées du périscolaire.

Mise en place d'ateliers Langues, pendant l'accueil du soir, avec des intervenants spécialisés.

### **Réinventer le Conseil Municipal des enfants**

Les 39 jeunes élus ont pu choisir de participer à deux commissions parmi les thèmes suivants : Sécurité - Participation citoyenne et européenne – Solidarité – Culture - Développement durable -Santé

L'organisation des séances en petit groupe a permis de s'adapter aux nouvelles contraintes sanitaires et de développer des projets dans des délais raccourcis.

### **Les vacances de Toussaint et le nouveau confinement**

Le deuxième confinement a obligé les services à déployer de nouveau un renforcement des mesures d'hygiène et de désinfection des espaces.

Le protocole des restaurants scolaires a été également renforcé.

La mise en place d'un « Coup de pouce 2 » pour pallier aux absences des enseignants touchés par la Covid, a permis de maintenir autant que faire se peut l'accueil des élèves. Ce dispositif a été mis en place durant 15 jours pour 8 écoles différentes.

# L'innovation culturelle

---

Marquée par deux confinements et des mesures contraignantes, 2020 a été particulièrement éprouvante pour les acteurs culturels. La Ville de Marcq-en-Barœul a redoublé d'efforts et fait preuve de réactivité pour maintenir une continuité des services culturels tout en innovant par la mise en œuvre de nouvelles pratiques.

Une offre artistique et culturelle qui s'est adaptée au gré des évolutions de la crise sanitaire

## **a. Spectacle vivant**

Un spectacle jeune public, le festival Contes et Légendes ainsi que quelques opérations dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme ont pu être menés à bien en début d'année. Si le 21 juin, l'événement initialement prévu à l'Hippodrome n'a pas pu voir le jour, c'est une fête de la musique renouant avec son esprit de proximité qui a été organisée dans la ville. Après 6 mois d'arrêt de la vie culturelle, un protocole sanitaire a été adopté en septembre. Une signalétique spécifique, du plexiglas, des distributeurs de gel hydro alcoolique ont ainsi été installés dans les théâtres et déployés ponctuellement dans les lieux éphémères. Les jauges ont été réduites, les horaires adaptés et l'accueil des spectateurs renforcé. Ce dispositif a permis aux Marcquois d'assister à deux concerts baroques et un spectacle jeune public en toute sécurité. Si la plupart des manifestations ont été reportées, toutes ont naturellement fait l'objet d'un remboursement des places achetées.

## **b. Equipements culturels**

Dans ce contexte particulier, les équipements qui le pouvaient ont maintenu tant bien que mal leur activité. Les Théâtre Charcot et de la Rianderie ont été mis à disposition de 26 associations dont 21 marcquoises et ont été loués à plusieurs reprises. Le Colisée Lumière a ouvert ses portes 180 jours et proposé 563 séances. Il a comptabilisé 20 864 entrées. Les dispositifs nationaux d'éducation à l'image dans le cadre scolaire ont été maintenus tant que possible. La Corderie a fait l'acquisition de 5 000 livres, 500 CD, 500 DVD, 170 abonnements presse et 20 jeux de plateau. 270 000 documents ont été prêtés à 9 000 lecteurs, marcquois à 90 %. 7 classes ont poursuivi leur travail avec la médiathèque et 26 caisses thématiques ont été préparées à la demande des enseignants. Le partenariat avec les établissements d'Accueil du Jeune Enfant (Eaje) a été maintenu. 19 séances de contes ont ainsi été organisées dans les structures municipales. Le Gang des Dévoreurs, club de lecture pour les 8-12 ans, a su maintenir le contact. Enfin, l'accueil culturel a joué son rôle dans les relations avec la population avec notamment 971 billets de spectacles vendus. Le Pont des Arts réunissant trois salles de cinéma, un espace de répétition et une salle festive a progressivement pris forme, tout comme le Jardin Minorelle, nouveau lieu de vie, de détente et de culture alliant un jardin couvert méditerranéen à une galerie d'exposition et un salon de thé.

## **c. Pratiques Artistiques**

258 enfants et adolescents se sont inscrits aux ateliers de pratiques artistiques, 63 enfants et 43 adultes à ceux du Théâtre-école. Les ateliers de batucada ont été maintenus à raison de 2 heures par semaine en alternance dans deux écoles de la Ville (Léonard de Vinci et Charles Péguy), sauf durant les deux confinements. S'appuyant sur une équipe dynamique, le Conservatoire s'est accommodé d'un protocole sanitaire contraignant pour assurer la continuité pédagogique tout en garantissant la sécurité des 608 élèves inscrits aux cours d'instrument, de formation musicale, de danse ou d'art dramatique par le biais de padlets, de visioconférences ou d'enregistrements diffusés en ligne.

#### **d. Archives et Patrimoine**

Le service des archives a répondu aux demandes individuelles de généalogistes, d'administrés ou de passionnés d'histoire locale et de patrimoine marquois tout en consacrant du temps à l'archivage de leurs documents. Deux registres d'état-civil (1861 et 1869) et deux de délibérations (1945-1949) ont pu être restaurés. Le service Patrimoine a su maintenir quant à lui la classe de patrimoine des classes de CM1 des écoles Pasteur et Notre-Dame des Victoires. Il a réalisé tous les lundis une publication sur le Facebook de la Ville, travaillé autour d'articles pour la Voix du Nord et dans le cadre de « La matinale » sur le site de la ville de Marcq-en-Barœul.

#### **e. Soutien aux associations culturelles**

La ville de Marcq-en-Barœul a confirmé son engagement en faveur des associations culturelles. Des subventions annuelles de fonctionnement ont été attribuées pour un total de 122 050€ sachant que les associations culturelles peuvent bénéficier d'une subvention exceptionnelle sur projet par délibération du Conseil Municipal.

#### **Nouvelles pratiques et nouveaux services rendus aux usagers**

Suite au premier confinement, un « click and collect » a été mis en place avec succès à La Corderie (500 documents réservés chaque jour). Les clubs de lecture ont continué de se réunir virtuellement, transmettant leurs coups de cœur et impressions de lecture sur le site de la médiathèque. Toujours en ligne, de courtes lectures vidéo ou audio et de nombreux conseils de lecture ont alimenté les réseaux sociaux. En partenariat avec le service communication, un système de réinscriptions et d'inscriptions en ligne a été mis en place entre mars et juin pour le conservatoire et le théâtre-école. Afin de continuer à garder la motivation des élèves, les professeurs et les étudiants du Conservatoire ont réalisé des enregistrements sonores et audiovisuels qui ont été partagés sur le Facebook du conservatoire et de la ville, tout comme des animations, des concerts et des auditions. Enfin, pour maintenir le lien avec ses téléspectateurs, le Colisée Lumière a programmé la diffusion de courts-métrages pour petits et grands sur le site de la ville.

# Une politique sportive volontariste

---

## **Une promotion des activités physiques et sportives active et volontariste malgré la crise sanitaire**

- Maintien de l'aide technique et logistique pour l'enseignement de l'EPS à l'école  
Au niveau des écoles élémentaires marquoises, par la mise à disposition de 7 éducateurs territoriaux, techniciens qualifiés, agréés par l'Education Nationale, pour 12 écoles élémentaires. Pendant les fermetures des équipements sportifs les agents ont dispensé les cours d'EPS en extérieur dans les cours d'écoles.
- Continuité du programme Sport-Santé sur ordonnance, programme d'activités physiques adaptées à destination des personnes atteintes d'Affection Longue Durée.
- Organisation du Salon du Sport et de la Santé sous protocole sanitaire, seule manifestation sportive, sous protocole sanitaire strict qui a pu être mise en œuvre. Il a réuni 40 associations sportives pour environ 3500 visiteurs.

## **Un soutien aux associations sportives qui n'a pas faibli et qui s'est adapté à la crise**

- Maintien du soutien Financier :
  - par des subventions annuelles de fonctionnement. L'enveloppe budgétaire allouée aux associations a été maintenue par rapport à 2019 (348 000€ pour 27 associations sportives)
  - par des subventions exceptionnelles concernant des événements rayonnants pour la Ville et non prévus dans leur budget associatif, 138 800€ ont été attribués à 3 associations.
- Une aide Logistique :
  - par la mise à disposition d'équipements sportifs et de matériel.
- Un accompagnement Technique :
  - par le détachement d'agents municipaux en fonction des directives gouvernementales pour la pratique du sport.

## **Une crise sanitaire sans effet sur le développement du patrimoine sportif**

- Une gestion des plannings d'occupation adaptée et optimisée
- Mise en place de protocoles sanitaires dans l'ensemble des équipements sportifs
- Un entretien régulier pour garantir des conditions d'hygiène et de sécurité
  - o 186 équipements sportifs ont subi les contrôles réglementaires (5 400€)
  - o 9 400 heures de nettoyage des bâtiments sportifs effectués d'une part par les agents municipaux (4 responsables de sites, 7 agents d'entretien) et d'autre part par 2 sociétés privées (145 000€)
  - o 200 interventions des services techniques sur l'ensemble des équipements sportifs

## **Un patrimoine sportif qui évolue et se développe en fonction des nouvelles pratiques et des nouveaux modes de fonctionnement.**

- Stade Niquet : remplacement des chaudières 25 000€
- Dojo : Rénovation, isolation des murs 20 000€
- Hippodrome Serge Charles : Création d'un terrain synthétique, de deux terrains naturels de rugby et un ensemble de locaux composé de vestiaires, bureau et espace réceptif 3 050 000€
- Stade Gilles D'Halluin : création de 2 vestiaires supplémentaires 450 000€
- Deux équipements sportifs de la Ville de Marcq-en-Barœul, le Centre Equestre René Dujardin et le stade Gilles D'Halluin, ont été labellisés Centre de préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

## **Une promotion de la santé soutenue à destination de tous spécifique à la crise**

- Mise en accessibilité 24h/24h de 90% des 46 défibrillateurs sur le territoire marcquois
- Obtention du Label « Ma commune a du cœur » pour la 6ème année consécutive. Label d'excellence 3 Cœurs qui récompense la Ville pour sa démarche de prévention des accidents cardio-vasculaires.

## **Actions développées pendant les périodes de confinement, grâce au redéploiement du personnel disponible**

### 1) Opération Masques

- Distribution du matériel aux couturières bénévoles
- Récupération des masques fabriqués
- Comptage des masques fabriqués + contrôle qualité
- Mise sous enveloppe des masques à destination des marcquois+ distribution

### 2) Mise à disposition de personnel pour actions municipales

- Distribution image de Marcq dans les maisons de retraite/aux commerçants
- Portage repas et travail administratif au C.C.A.S.
- Intervention des ETAPS dans l'action "coup de pouce"
- Aide des ETAPS dans les accueils de loisirs au 2° confinement
- Soutien des ETAPS au personnel de restauration
- Mise à disposition des cabiniers de la piscine auprès du service enseignement
- Déménagement complet des Baladins et classes école Léonard de Vinci (pour la nouvelle crèche)

### 3) Mise en place de l'Opération Test Covid Drive à la piscine municipale

### 4) Mise en place de l'opération « douches pour le personnel soignant » à la salle Mazeaud

- Accueil du personnel médical pour prise de douche soir et week-end pendant le 1er confinement

### 5) Actions dans les équipements sportifs

- Nettoyage complet du centre équestre
- Démontage agrès et nettoyage complet salle Lietaert remontage des agrès
- Démontage, nettoyage et recoupage de tous les tapis du dojo puis remontage
- Petites réparations au stade Niquet
- Réparations matériel scolaire + contrôle des équipements sportifs

### 6) Actions de communication

- Mise en ligne de vidéos sportives pour les marcquois
- Création de vidéos à destination des patients du sport santé sur ordonnance
- Visio conférence zoom pour maintenir le lien avec les clubs

# Les services à la population

---

L'année 2020 a débuté, par l'organisation de l'Enquête Annuelle de Recensement du 16 janvier au 15 février.

A l'issue de ce recensement de la population, a été organisé le scrutin des élections municipales et communautaires, qui a eu lieu le 15 mars 2020.

Le 17 mars le confinement a débuté.

Malgré la fermeture au public des services municipaux, l'annulation des mariages puis leur maintien avec des mesures restrictives, les agents de la direction ont été présents du lundi au vendredi pour assurer l'accueil téléphonique, qui a eu un rôle majeur en cette période pour les personnes les plus isolées, participer aux différentes opérations mises en place par la Ville (recensement des demandes de masque, service de sms, ...), organiser les reports de célébrations, accueillir les entreprises de pompes funèbres pour dresser les actes de décès et délivrer les autorisations pour les opérations funéraires.

Les limitations de déplacement et les mesures restrictives lors de rassemblements ont eu un impact sur l'activité de la direction qui s'en est retrouvée ralentie.

# Cadre de vie et qualité urbaine de la Ville

---

Malgré la crise sanitaire, la Ville a maintenu son rythme en poursuivant ses projets de construction, d'adaptation ou de modernisation du domaine public ainsi que de ses bâtiments municipaux.

Courant avril, le nouveau club house de l'association sportive du rugby sera livré à l'Hippodrome ainsi que le Pont des Arts qui devrait être réceptionné courant mai.

## **Culture**

L'espace Minorelle regroupant un salon de thé, une salle d'exposition et un jardin couvert a été achevé et permettra d'ouvrir de nouvelles orientations pour le service culturel.

## **Sports**

Après avoir réalisé un terrain synthétique destiné au Club de Hockey, la Ville a livré en 2020 un nouveau club house qui permet de pérenniser le club dans des installations adaptées et réglementaires.

## **Adaptation technique face au Handicap**

La Ville s'est engagée depuis 2016 et pour une période de 9 ans sur un agenda programmé qui permettra à terme de rendre conforme l'ensemble des bâtiments municipaux, leurs dessertes, les cimetières et les parcs publics.

Outre les travaux réalisés les 3 premières années, la Ville a poursuivi son effort en 2020 pour garantir cet engagement avec plus de 500 000€ de travaux, incluant la construction d'un ascenseur, des mises aux normes de bâtiments et l'adaptation de circulation d'allées.

## **Mobilité urbaine**

Afin de favoriser les modes de déplacement doux, de type 2 roues, voire circulation piétonne, la Ville investit dans des équipements qui permettent de faciliter le stationnement et la sécurité des vélos. Elle concerne la construction d'abris collectifs limitrophes aux bâtiments publics, et à titre expérimental, créer des abris positionnés dans des quartiers ou des rues à forte densité de population, démunis de garages. Afin de faciliter l'accessibilité des transports en commun, la Ville accroît le potentiel de stationnement en milieu urbain et péri urbain, en construisant des places de parking indispensables aux usagers.

## **Sécurité incendie des bâtiments**

La Ville termine un programme de mises aux normes techniques conformes à la réglementation incendie. Elle affiche désormais une sécurisation de l'ensemble de son parc de bâtiments qui ne fait plus l'objet de réserves.

## **Jardins familiaux**

Pour répondre à une forte demande des usagers qui souhaitent cultiver une parcelle potagère, la Ville accroît chaque année le nombre de jardins familiaux. 213 parcelles ont déjà été confiées à l'Association des Jardiniers de Marcq en Baroeul. En partenariat avec la SNCF, ce patrimoine devrait être augmenté d'environ 60 parcelles positionnées dans le triangle des Rouges Barres.

## **Eclairage Public**

Le parc d'éclairage public est composé d'environ 6 335 points lumineux, qui sont peu à peu renouvelés par un éclairage LED plus performant et moins énergivore. Outre l'économie importante réalisée sur la consommation de l'ordre de 50%, les coûts d'entretien sont fortement diminués sachant que ces nouvelles sources lumineuses ne nécessitent aucune intervention. La Ville poursuit cet effort qui doit être programmé sur la durée du mandat.

# Tranquillité et sécurité urbaine

---

L'année 2020 aura été marquée par cette crise sanitaire sans précédent obligeant les services publics à adapter leur organisation. Dans ce contexte, la Police municipale a maintenu sa présence sur le terrain avec une certaine flexibilité pour mener à bien les missions au service des Marcquois, qui ont régulièrement saisi la police.

Durant le premier confinement les indicateurs de faits de voie publique ont enregistré une chute brutale de mars à mai, puis une lente remontée qui s'est accélérée au début de l'été. En contrepartie, il y a eu beaucoup plus de faits résolus (+41,33%) dus notamment à nos caméras et au professionnalisme des policiers, et à leur rapidité d'exécution.

Par ailleurs, parmi les nombreux résultats à mettre au crédit de la vidéo protection on peut souligner les plus marquants :

- L'interpellation, d'individus suspectés de vols de voitures, repérés et suivis à distance par les vidéo-opérateurs ; succès souligné par le Ministre de l'Intérieur.
- L'interpellation de l'auteur présumé d'un viol commis sur le chemin de halage.
- L'identification d'un véhicule ayant pris la fuite après avoir violemment percuté un collégien sur le Grand Boulevard.

Les missions se sont adaptées au jour le jour en fonction des événements. En accord avec la direction départementale de la sécurité publique nos forces ont été, entre autres, affectées à surveiller les commerces et entreprises fermés, contrôler le respect des mesures de confinement.

Parallèlement, les effectifs ont tous été mobilisés pour poursuivre les missions habituelles de sécurité et de prévention de la délinquance, redoutant notamment que certaines personnes profitent de ces circonstances exceptionnelles pour se livrer à des effractions dans des rues désertées.

La priorité a également été donnée aux "affaires urgentes" comme les atteintes aux personnes, les violences conjugales – susceptibles de prendre un tour encore plus dramatique avec le confinement à domicile.

Cette année 2020 aura été particulièrement marquée par la récurrence des appels pour des tapages tant nocturnes que diurnes, qui ont impacté et mobilisé les effectifs de la police.

## **Quartier Briqueterie**

Les mesures de confinement ont été plus difficiles à faire appliquer dans le quartier de la Briqueterie. Nos effectifs ont été confrontés à des phénomènes de violences urbaines (prise à partie des policiers, incendies, jets de projectiles et de pierres, tirs de mortier d'artifice, occupation abusive de la voie publique et des parties communes des immeubles...). Nous avons dû nous équiper en conséquence, de casques et boucliers, pour faire face à une montée de violences inédites.

Dans ce cadre, une sécurisation spécifique a été mise en place sur le quartier de la Briqueterie. Des effectifs CRS ont été positionnés sur ce secteur et un trafic de stupéfiants établi sur la Madeleine et ce quartier a été démantelé.

Les jeunes délinquants essayant de créer une zone de non-droit, des Groupes de Partenariat Opérationnel (GPO) ont été créés. Le développement de la police de sécurité du quotidien a permis d'engager une démarche de coproduction et de continuum de sécurité avec les partenaires

institutionnels et sociaux. (Police nationale, police municipale, bailleurs, éducateurs de rue). Une stratégie fine, de lutte contre la délinquance et les incivilités, a ainsi pu être élaborée afin de mettre fin à ces exactions.

Plusieurs mineurs ont été interpellés et ont été mis en examen du chef de violence volontaire avec arme par destination.

Il est important de relativiser la comparaison des statistiques des crimes et délits portés à la connaissance des services de Police entre l'année 2019 et l'année 2020 en raison de l'épidémie de Covid-19.

En effet, la société française a connu plus de 3 mois de confinement à partir de mars 2020 ainsi qu'un couvre-feu ces derniers mois.

Cependant, durant les mois chauds et de septembre jusqu'à la mi-octobre, un phénomène de rattrapage a été observé, avec des hausses très importantes de la délinquance de voie publique. Ce rattrapage, ainsi qu'un couvre-feu moins strict sur les derniers mois de l'année 2020 entraînent une baisse de la délinquance générale de 8,7% à Marcq en Baroeul sur l'année 2020 par rapport à celle de 2019.

# Mobilisation pour cette crise sanitaire

---

**La Ville s'est fortement mobilisée pour gérer l'impact de cette crise sanitaire.**

- Renfort du service Fêtes-Protocole dans les écoles pour la pause méridienne
- Renfort au C.C.A.S. pour la distribution des journaux, de chocolats pour Pâques et l'aide à domicile
- Mise en place d'une manufacture (35 postes de travail) pour fabriquer des kits de masques et en réaliser pour les personnes les plus fragiles
- = Fabrication – Distribution de 40 000 masques pour 40 000 Marcquois
- Répartition des masques de la Région, distribution dans les foyers Marcquois (10 personnes)
- Collecte de matériel de protection – surblouses, masques pour les personnes mobilisées donnés par des professionnels de santé et des commerçants
- Mise en place d'un lieu de révision pour les étudiants au conservatoire avec connexion wifi et espace dédié
- Distribution d'un kit de reprise auprès des commerçants Gel + Masques + Gants
- Organisation d'un 14 juillet en mode Covid, avec apéritif républicain
- Gestion de la Ferme aux oies, avec un accès spécifique sous contrôle sanitaire pour l'aire de jeux et l'aire aquatique
- Distribution de muguet dans les établissements pour personnes âgées lors du 1er mai
- Mise en place d'un protocole spécifique pour la reprise dans les salles à disposition des associations d'animation
- Soutien à l'économie aide de 1 000€ aux commerçants
- Remises gracieuses des loyers pour les locaux de la ville
- Mise à disposition de douches pour les personnels soignants

# Incidence budgétaire de la crise sanitaire en 2020

L'impact de la crise « COVID » sur l'année 2020 a été calculé par rapport à l'année 2019. Cette incidence est évaluée à 2,3M€ entre les baisses de recettes et les nouvelles dépenses spécifiques pour venir soutenir les Marcquois.

Il faut relativiser cet impact sur le budget de la Ville, car le BP 2020 a été constamment revu en s'adaptant à la situation. Les dépenses supplémentaires spécifiques pour lutter contre le COVID ont pu être absorbées par des dépenses non accomplies en raison de l'interdiction administrative de réaliser certaines activités. Les recettes ont été réajustées au fil de l'eau au regard de l'évolution de la situation.

Les recettes ont été lourdement impactées par la baisse des activités (restaurants scolaires, théâtres, concerts, crèches, CLSH, garderies, piscine, cinéma...) et les exonérations temporaires de certains loyers.

De nouvelles dépenses sont venues se greffer en cours d'année pour lutter contre le virus. Des équipements comme les gants, des masques, des blouses, le gel hydroalcoolique, des produits d'entretien spécifiques ont été nécessaires pour désinfecter les locaux. Au regard des règles d'encadrement plus strictes, suscitées par des contraintes sanitaires renforcées, il a été nécessaire de faire appel à davantage de personnel s'agissant des CLSH, garderies, de la restauration ou encore de la surveillance en pause méridienne. Du personnel d'entretien a été dédié à des tâches plus fréquentes de désinfection des locaux. Il n'est pas sans compter le besoin de remplacement temporaire d'agents, généré par un absentéisme plus prégnant, dans des secteurs d'activités requérant encadrement et présentiel. Enfin, se sont ajoutées des aides directes exceptionnelles dans le cadre du plan commerce.

Les marges de manœuvre se sont resserrées. La crise sanitaire a coûté plus de 2,3 millions d'euros en 2020. À l'instar des autres grandes villes, Marcq-en-Barœul ne va pas, par ailleurs bénéficier, à la hauteur du coût de la crise, des mesures de compensations mises en place pour les collectivités locales dans les lois de finances rectificatives adoptées en 2020. Nous avons reçu une aide de 47K€ pour l'achat des masques.

Baisses des recettes	
Régies	-1 183 748 €
Subventions des activités	-172 509 €
Cinéma (-70% entrées)	-158 000 €
Exonérations des loyers	-196 232 €
<b>TOTAL (1)</b>	<b>-1 710 489 €</b>
Dépenses spécifiques	
Equipements (masques, gel, gants...)	-212 973 €
Produits d'entretiens spécifiques	-53 000 €
Frais de personnel supplémentaires	-200 000 €
Plan commerce	-182 000 €
<b>TOTAL (2)</b>	<b>-647 973 €</b>
<b>Subventions achats des masques (3)</b>	<b>47 134 €</b>
<b>TOTAUX 1+2+3</b>	<b>-2 311 328 €</b>